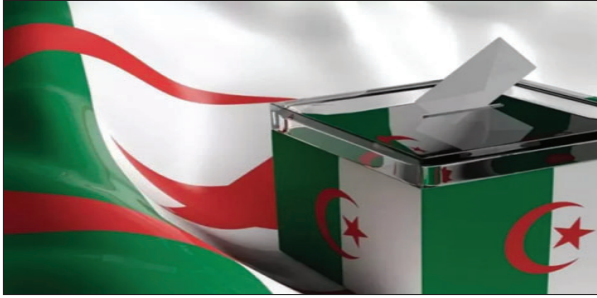


● PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE 2024

Seule l'unité du peuple garantit la victoire



(P3)

● PRÉSIDENTIELLE

**Début hier du vote
dans les bureaux
itinérants**

(P5)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

AVEC UN TOTAL DE 52 MILLIARDS DE M3 EXPORTÉS EN 2023

L'Algérie est désormais parmi les 7 grands exportateurs mondiaux de GN

L'Algérie s'est classée au 7^{ème} rang mondial en matière de volumes exportés en gaz naturel en 2023, avec un total de 52 milliards de m3, a indiqué l'Union internationale du gaz (IGU) dans son dernier rapport. Intitulé "Global gas report 2024", le document réalisé en collaboration avec l'opérateur italien de transport de gaz naturel "Snam" ainsi que la société indépendante de recherche et de veille énergétique "Rystad Energy", fait savoir que l'Algérie a exporté pour un total de 18 milliards de m3 (mds m3) de Gaz naturel liquéfié (GNL) et 34 mds m3 par gazoduc durant l'année écoulée.

(Lire en Page 4)



● INDUSTRIE

**Hausse remarquable
des investissements
dans la filière
des articles scolaires**

(P4)

● TRAVAUX PUBLICS

**Création d'un Groupe
de travaux maritimes**

(P4)

● GÉNOCIDE SIONISTE EN PALESTINE

**Le compteur des martyrs
ne cesse plus**

(P12)

Airbus : le problème sur les A350 de Cathay Pacific identifié



Le retour à la normale est prévu samedi, a annoncé la compagnie aérienne hongkongaise Cathay Pacific après avoir annulé 90 vols entre lundi dernier et jusqu'à samedi prochain. Elle a identifié que quinze de ses appareils Airbus A350 avaient besoin de nouvelles conduites de carburant au niveau du moteur, selon des inspections.

La compagnie a immobilisé 48 appareils de ce type présents au sein de sa flotte pour des raisons de sécurité après qu'un avion à destination de Zurich a été contraint de rebrousser chemin vers Hong Kong lundi.

La société a déclaré avoir identifié « une défaillance d'un composant du moteur » fabriqué par Rolls-Royce. « Ce composant est le premier de ce type à subir une telle panne sur un A350 dans le monde », a-t-elle indiqué. Les « conduites de carburant au niveau du moteur » de « quinze avions » nécessitent un remplacement et, « parmi eux, six ont déjà connu des réparations réussies et sont prêts à être utilisés », a affirmé l'entreprise. Les neuf appareils restants vont eux aussi être réparés et devraient reprendre du service « d'ici à samedi », a ajouté Cathay Pacific.

A la suite de l'incident de lundi, plusieurs compagnies aériennes asiatiques, telles que Japan Airlines, Thai Airways et Singapore Airlines, ont indiqué procéder à des contrôles de sécurité de leurs flottes d'A350-900 et A350-1000, des appareils qui recourent à des moteurs fabriqués par Rolls-Royce. Japan Airlines a confirmé que trois de ses A350 ne présentaient aucun problème, et que deux autres étaient examinés mercredi.

Un porte-parole de Thai Airways a pour sa part indiqué qu'aucune anomalie n'avait été découverte pendant les vérifications de 23 Airbus A350 de la compagnie, effectuées depuis l'incident de lundi.

Par ailleurs, Singapore Airlines a indiqué mardi inspecter « par précaution » les moteurs des A350-900 de sa flotte, sans que ses vols n'en soient affectés.

Retraites en France : Panot réaffirme que LFI détient la majorité requise pour abroger la réforme

Mathilde Panot, présidente du groupe La France Insoumise (LFI) à l'Assemblée nationale, a réaffirmé, ce mardi, que son groupe détenait une majorité pour abroger la réforme des retraites à 64 ans. Interrogée par l'agence turc « Anadolu », lors d'une conférence de presse, Panot a rappelé que "93 % des actifs étaient opposés" à cette réforme, la qualifiant de "vol de deux ans de vie". La cheffe de file des députés insoumis a ajouté que cette opposition massive s'est traduite par les manifestations "les plus importantes en France depuis 50 ans".

Par ailleurs, Panot a souligné que la réforme ayant fait passer l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans "n'a jamais été votée", ayant été imposée par le recours au 49.3 de l'ancienne première ministre Elisabeth Borne, faute d'une majorité.

Panot estime donc qu'une majorité parlementaire existe désormais pour l'abrogation de cette réforme, une demande clé de LFI pour une session extraordinaire de l'Assemblée nationale.

Panot a également critiqué le Président français Emmanuel Macron pour sa "lenteur" dans la nomination d'un Premier ministre, alors que le président envisagerait de nommer Xavier Bertrand (Les Républicains). Elle a accusé le chef de l'État de "s'éloigner des principes démocratiques" : "Si Emmanuel Macron avait pu se nommer lui-même et cohabiter avec lui, il l'aurait fait".

Panot a aussi rappelé que le gouvernement démissionnaire de Gabriel Attal a battu le record de survie de tout gouvernement démissionnaire des IV^e et V^e républiques.

La députée a aussi évoqué la procédure de destitution contre Macron initiée par son groupe, selon l'article 68 de la Constitution française, Panot dénonçant un président "qui sévit de plus en plus comme un autocrate". LFI espère un soutien plus large à cette initiative, déjà appuyée par une pétition ayant recueilli plus de 200 000 signatures.

L'opposition de LFI s'inscrit dans un climat politique tendu, alors que des mobilisations sont prévues le 7 septembre contre le rejet de Lucie Castets, candidate du Nouveau Front Populaire à Matignon.

Les élus ukrainiens votent en faveur de la révocation de plusieurs hauts fonctionnaires suite à une vague de démissions

Le Parlement ukrainien a voté hier en faveur de la révocation de plusieurs hauts fonctionnaires, suite à une vague de démissions, survenue la veille, marquant ainsi le plus grand remaniement gouvernemental depuis le début de la guerre entre l'Ukraine et la Russie.

Le député ukrainien Yaroslav Zheleznyak a déclaré sur Telegram que la Verkhovna Rada (Parlement ukrainien) avait approuvé les démissions du ministre des Industries stratégiques, Oleksandr Kamyshin, du vice-Premier ministre pour l'intégration européenne et euro-atlantique, Olha Stefanishyna, du ministre de la Protection de l'environnement et des Ressources naturelles, Ruslan Strilets et du ministre de la Justice, Denys Maliuska.



Zheleznyak a déclaré que la démission de Kamychine avait été approuvée par 243 voix. La destitution de Stefanichina, Strilets et Maliuska a été approuvée par 241, 244 et 249 voix, respectivement. L'élu ukrainien a ajouté que le Parlement n'avait pas approuvé les démissions de Vitaliy Koval, directeur du Fonds des biens de l'État ukrainien, et de la vice-première ministre et ministre de la réintégration des territoires temporairement occupés Iryna Vereshchuk, dans la mesure où le vote n'a pas atteint une majorité absolue de 226 voix pour adopter la révocation.

Le vote sur la démission du ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kuleba, a été "reporté d'urgence", selon Zheleznyak.

Le président de la Verkhovna Rada, Ruslan Stefanchuk, a annoncé mardi avoir accusé réception des lettres de démission de plusieurs ministres ukrainiens pour des raisons qui restent à déterminer, à un moment où Kiev entreprend le plus grand remaniement gouvernemental depuis le début de la guerre avec la Russie, le 24 février 2022.

Plus tôt dans la journée de ce mercredi, Stefanchuk a également déclaré avoir reçu une lettre de démission de Kuleba, qui, selon lui, serait examinée lors d'une prochaine session plénière.

Turquie : le président égyptien al-Sissi à Ankara pour une visite officielle

Le Président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, a accueilli hier son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi, arrivé à Ankara pour une visite officielle. Le ministre des Affaires étrangères Hakan Fidan, le gouverneur d'Ankara Vasip Sahin et d'autres officiels ont accompagné le président Erdogan lors de la cérémonie d'accueil à l'aéroport Esenboga de la capitale turque.

Après s'être rencontrés un moment dans le hall d'honneur de l'aéroport, Erdogan et al-Sissi se sont rendus au complexe présidentiel dans la même voiture de fonction.

Après la réunion bilatérale, les deux chefs d'Etat assisteront à la réunion du Conseil de coopération stratégique de haut niveau. Une cérémonie de signature d'accord et une conférence de presse conjointe seront organisées avec la participation des deux dirigeants. Le président Erdogan organisera enfin un dîner officiel en l'honneur d'al-Sissi.

Chicago : un café palestinien vandalisé dans le quartier d'Uptown

Les vitres du café Nabala, où était affiché un drapeau palestinien, ont été brisées dans la nuit du dimanche dans le quartier d'Uptown, à Chicago. Le café, situé à 4660 North Broadway, a été victime de vandalisme, dans la nuit du dimanche à lundi.

Le propriétaire du Café, Eyad Zeid, a lancé une campagne de dons sur la plateforme "GoFundMe", pour financer le remplacement de la vitre endommagée. Rapidement, de nombreux bénévoles ont généreusement répondu à cet appel, permettant de collecter près de 10 milles dollars, alors que le coût estimé pour la réparation était de 2 500 dollars.

"Nous souhaitons transformer cette situation en une opportunité pour aider les personnes à Gaza. Tous les fonds excédant le montant nécessaire pour remplacer la vitre seront reversés à l'organisation Middle East Children's Alliance", a déclaré Eyad Zeid.

L'ONU tire la sonnette d'alarme face à la recrudescence des cas de Mpox en Afrique



Plus de 360 cas de Mpox dont trois décès ont été confirmés à ce jour dans cinq pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) craint que le nombre des cas de Mpox n'augmente encore. Plus de 3.800 cas enregistrés en Afrique depuis janvier.

En date de lundi, le Burundi a enregistré 328 cas, l'Afrique du Sud 24 et l'Ouganda sept, tandis que le Rwanda et le Kenya en comptaient quatre chacun, a précisé l'OCHA. « Certains pays de la région, dont le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda, ont lancé leurs plans d'intervention pour lutter contre la maladie. Cependant, le financement et les ressources limités entravent les efforts visant à freiner la propagation », a écrit le service régional de l'OCHA pour l'Afrique australe et orientale dans sa dernière mise à jour sur la maladie.

Selon l'OCHA, plus de 3.800 cas confirmés ont été enregistrés en Afrique depuis janvier, le Burundi étant le deuxième pays le plus touché du continent après la République démocratique du Congo (RDC).

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE 2024

Seule l'unité du peuple garantit la victoire

La campagne électorale consacrée à l'élection présidentielle du 7 septembre 2024 s'est achevée mardi à minuit. Maintenant, c'est au tour des citoyens-électeurs de faire leur choix parmi les trois candidats en course: Abdelmadjid Tebboune candidat-libre, Youcef Aouchiche candidat du FFS et Hassani Abdelaali candidat du MPS;. les observateurs ont été unanimes à reconnaître que c'est une campagne totalement "réussie", ce qui est "inédit" dans l'arène politique nationale qui s'est ouverte au pas de course pour les trois prétendants dans un respect politique mutuel et un discours loyal.

L'une des certitudes les plus véridiques de ce rendez-vous électoral est sans doute cette sagesse et cette maturité, voire cette prise de conscience de tous qu'il s'agit d'une élection présidentielle déterminante, pour cinq ans, qui illustre le destin d'un pays dont la nature démocratique a toujours ouvert sur la positivité d'un changement profond et radical et ainsi, dans un pays où la polarisation a influencé la dynamique politique, économique, sociale et culturelle au cours de ces cinq dernières années, les citoyens-

électeurs s'apprêtent à élire un Président de la République qui jouit d'une vision pour l'avenir, capable de stabiliser l'économie nationale avec beaucoup d'opportunités de richesses et d'emploi. C'est un choix qui n'est pas dénué de tout fondement car il se plie aux aspirations et enjeux des citoyens.

Pendant les 21 jours de la campagne électorale, la mobilisation populaire a été à son comble et a suscité toute la conviction des citoyens, les jeunes en particulier. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. C'est l'effet boomerang de cet engouement populaire pour la réussite du scrutin présidentiel. Les Algériennes et les Algériens ont jusqu'à preuve du contraire fait montre de leur civisme, de leur citoyenneté et de leur volonté à faire valoir leur droit de vote en le rendant plus forts parce qu'on sent que c'est en votant que la stabilité, le développement, l'unité et la souveraineté nationales, la paix et la sécurité, le rayonnement de l'Algérie au niveau régional et international sont garantis et immunisés.

A ce propos, les observateurs relèvent des citoyens très mobilisés, vigilants qui se sont organisés en la circonstance, non seulement pour participer aux espaces électoraux, mais aussi pour apporter en toute liberté et démocratie leur soutien à leur candidat préféré. Ce qui signifie que la campagne électorale a été très inclusive, ouverte et permettant à chacun de s'exprimer librement et sans équivoque. Le bilan politique de la campagne électorale est assez "consistant". Les trois candidats ont cherché chacun à développer une projet, à communiquer ou à échanger avec les citoyens. C'est là le point fort du discours électoral pointé, notamment sur l'économie, les questions de société, les questions sociales. C'est dire que l'attention populaire portée au scrutin présidentielle est importante pour la démocratie dans une situation favorable de stabilité politique et de dynamique économique et sociale, le retour gagnant de l'Algérie sur la scène régionale et internationale. C'est le point de départ de la séquence qui mène à la réussite du scrutin présidentiel de samedi prochain.

D'ailleurs, c'est d'autant plus un enjeu pour le parcours d'une nouvelle ère qui sera vraisemblablement bien positionnée pour la nouvelle Algérie et dont les trois postulants au Palais d'El Mouradia ont créé à travers leurs discours de campagne un réel engouement qu'ils ont répondu à la polarisation de la société algérienne, qui repose sur plusieurs facteurs de plus en plus pointus et positifs se focalisant sur une base socio-politique et économique bien élargie du fait que la logique de l'étape actuelle est nécessaire à l'avenir de la nation. et lui permettre de se remettre en valeur, la poursuite de l'intensification de la démocratie populaire qui est la condition politique et sociale de l'édification nationale, la transformation socioéconomique, la consolidation de l'Etat de droit et le maintien avec rigueur de la



cohérence et de l'unité nationale. En effet, à travers cette échéance politique des plus cruciales pour le présent et le futur de la nation, les Algériens sont décidés à faire de la démocratisation de la vie politique une nécessité vitale. Et il semble en convenir pour sa concrétisation en allant massivement aux urnes afin de démontrer qu'aujourd'hui, l'image d'une Algérie, nourrie de certaines traditions démocratiques, d'unité et de cohésion sociale faisant face aux forces déstabilisatrices. Le désir profond des citoyens-électeurs de faire entendre leurs voix est thème commun et fait partie de la démocratie participative, notamment dans le cadre de l'aspiration du pays à une gouvernance plus réactive, plus orientée vers la grande performance. désormais, l'exercice démocratique en Algérie a pour objectif essentiel de réaffirmer au fil de ses étapes le principe selon lequel seule l'unité du peuple garantit la victoire et le défi de devenir chaque jour plus démocratique et plus participatif. De nombreux observateurs indépendants considèrent que cette élection présidentielle présentera une autre occasion de reconstruire la cohésion sociale et de mettre le pays sur la voie de la résolution d'une série de problèmes économiques et sociaux et d'aborder de nombreuses questions stratégiques et en même temps de tourner définitivement la page du passé pour se concentrer sur les priorités futures du pays tout en permettant une meilleure implication des citoyens, des jeunes et de la société civile à participer de manière dynamique, à jouer un rôle déterminant dans les progrès démocratiques du pays.

C'est pourquoi, la stabilité, la paix et la sécurité ont été au cœur de la campagne électorale des trois candidats, l'affirmation de l'unité nationale et l'incitation à l'augmentation du taux de participation au vote attendues comme une sorte de victoire "psychologique" ou politique impressionnante visant la mobilisation de l'électorat et par là même de neutraliser certaines sirènes qui s'adonnent à la manipulation de l'opinion publique. Non seulement l'enthousiasme populaire relevé lors des meetings organisés par les trois candidats encourage la participation massive au vote qui sera très cer-

tainement ascendante pour la première fois, mais aussi c'est un acte citoyen qui semble réfléchi et mûri par le peuple pour qui la stabilité du pays, son développement est et devant rester primordiaux tout en se dotant de nouvelles options politiques, économiques et sociales différentes qu'il faudra apprendre à

concilier et à coordonner dans le cadre de l'Algérie nouvelle. Une Algérie qui est revenue en force sur la scène régionale et internationale, fidèles à ses principes et à ses solidarités, respectée et écoutée également par tous les partenaires dans le monde.

Ammar Zitouni

LA CONJONCTURE

Par R. N.

La capacité de production de la filière photovoltaïque a augmenté de 35% en 2023

La capacité de production annuelle de l'industrie photovoltaïque nationale a augmenté en 2023 pour atteindre 469 MW, contre 346 MW en 2022, soit une croissance de 35%, selon le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE). L'Algérie dispose en effet de six usines de montage et d'encapsulation des modules photovoltaïques (PV) à fin 2023, avec une capacité de production totale de 469 MW, en hausse de 123 MW par rapport à 2022, d'après les données fournies par le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, citées dans le 4ème bilan des réalisations dans le domaine des énergies renouvelables du CEREFE, dont l'APS a obtenu une copie. L'ensemble de ces usines a produit près de 12,47 MW, à travers l'emploi direct de 283 personnes, ajoute la même source. Le secteur industriel compte également deux usines de production des batteries solaires, avec une capacité de production totale annuelle avoisinant 19.000 unités, deux unités de fabrication de chauffe-eau solaires, deux fabricants de câbles solaires avec une capacité de production annuelle de 1.250 km, ainsi que quatre unités de production de structures et supports pour les systèmes PV. En 2023, trois nouvelles unités de production et fabrication de systèmes d'éclairage public solaire ont été inaugurées, avec une capacité de production annuelle de 510.000 unités, selon la même source. Au total, les 19 entreprises comptent environ 2.188 employés directs. Pour soutenir le développement de cette industrie, un appui considérable a été apporté à la formation dans le domaine des énergies renouvelables (EnR). Ainsi, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) compte à fin 2023, près de 1.033 enseignants chercheurs et chercheurs permanents qui activent dans ce domaine, dont 87% de l'effectif total ont obtenu le diplôme de doctorat et 60% sont du rang magistral. En matière d'infrastructures de recherche et développement dans le domaine des EnR, le MESRS dispose de 46 laboratoires de recherche, deux centres de recherche (CDER et CRTSE) avec cinq unités de recherche et quatre plateformes technologiques et une Ecole nationale supérieure spécialisée en énergies renouvelables. Un réseau thématique de recherche en hydrogène a été créé en 2023.

De plus, durant la période 2020-2023, le MESRS a lancé 48 projets de recherche à impacts socio-économiques dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, dont 12 projets dans le domaine de l'hydrogène et 27 projets dans le cadre du Programme national de recherche (PNR) dans le domaine de la sécurité énergétique. Par ailleurs, un effort "remarquable" a été consenti ces dernières années par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (MFEP) en matière d'encadrement, d'enseignement et de formation professionnelle dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, indique le rapport. Le MFEP dispose de 68 centres et établissements qui dispensent des formations dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, dotés des moyens et des outils pédagogiques requis pour assurer la formation des stagiaires et des apprentis, avec 93 formateurs qualifiés dans le domaine.

TRAVAUX PUBLICS

Création d'un Groupe de travaux maritimes

Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, a annoncé, mercredi, dans un communiqué, la création d'un Groupe de travaux maritimes, en vue de développer les infrastructures maritimes du pays, et de réaliser les projets programmés.

L'Assemblée générale constitutive du Groupe des travaux maritimes "GTM", s'est tenue mardi, sous la présidence du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, et en présence des membres de l'Assemblée générale, représentant les ministères des Finances, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, et des Transports.

La création de ce Groupe, intervient en concrétisation "des décisions de la réunion du Conseil des ministres tenue le 15 juillet dernier, portant création d'une société algérienne de grands travaux maritimes, et en exécution des décisions du Conseil des Participations de l'Etat (CPE), issues de sa 187e session tenue le 5 août dernier", indique le communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Rakhroukh, a mis en avant l'importance pour l'Algérie de disposer d'un Groupe spécialisé dans la réalisation d'installations maritimes, assurant que le nouveau Groupe, permettra de renforcer les capacités de l'outil national de réalisation, et de contribuer au développement des capacités concurrentielles devant les groupes mondiaux, ce qui permettra à GTM de bénéficier des grands projets structurants.

Il a, en outre, mis l'accent sur l'impératif de "renforcer la coopération entre les différents acteurs du Groupe, afin de promouvoir son rôle, de manière à contribuer au développement des infrastructures maritimes du pays et à l'optimisation de leur performance".

Dans son communiqué, le ministère a indiqué que le GTM "constituera un outil efficace pour la réalisation des investissements prévus dans le cadre du développement des infrastructures maritimes devant accompagner la dynamique que connaît l'économie nationale, d'où la nécessité de mobiliser tous les moyens et capacités pour atteindre plusieurs objectifs, notamment la création d'emplois, mais aussi pour répondre aux besoins de l'économie nationale, et promouvoir les prestations fournies en vue de s'aligner sur les standards internationaux.

Younes B.

AVEC UN TOTAL DE 52 MILLIARDS DE M3 EXPORTÉS EN 2023

L'Algérie est désormais parmi les 7 grands exportateurs mondiaux de GN

L'Algérie s'est classée au 7^{ème} rang mondial en matière de volumes exportés en gaz naturel en 2023, avec un total de 52 milliards de m3, a indiqué l'Union internationale du gaz (IGU) dans son dernier rapport.

Intitulé "Global gas report 2024", le document réalisé en collaboration avec l'opérateur italien de transport de gaz naturel "Snam" ainsi que la société indépendante de recherche et de veille énergétique "Rystad Energy", fait savoir que l'Algérie a exporté pour un total de 18 milliards de m3 (mds m3) de Gaz naturel liquéfié (GNL) et 34 mds m3 par gazoduc durant l'année écoulée. En tête du classement global d'export de gaz naturel, la Russie a exporté 139 mds m3 l'an passé, suivie par le Qatar (128 mds m3), les Etats-Unis (127 mds m3), la Norvège (120 mds m3), l'Australie (110 mds m3) et le Canada (53 mds m3). Le rapport dévoile également le classement des pays en matière d'importation de gaz naturel.

Ainsi la Chine occupe la première place avec un total de 160 mds m3 importés durant l'année écoulée. Le Japon (91 mds m3) et l'Allemagne (77 mds m3) complètent les trois premières places de ce classement.

En matière de demande, les besoins d'importation de l'Asie ont continué d'augmenter en 2023, une tendance qui devrait se poursuivre jusqu'en 2024, "car des pays comme la Chine dépendent de plus en plus des importations de gaz", souligne l'IGU.

En revanche, la demande européenne a diminué en raison de besoins saisonniers plus faibles et d'une demande réduite des secteurs électrique et industriel.

Le commerce mondial de GNL a atteint 537 mds m3 en 2023, indique le rapport affirmant que le GNL connaît "une importance croissante" dans un contexte mondial de préoccupations en matière de sécurité énergétique et d'incertitude de l'approvisionnement à travers le monde. Ainsi, les Etats-Unis sont devenus le premier exportateur net mondial de GNL en 2023, dépassant l'Australie et le Qatar pour atteindre 117 mds m3 d'exportations.

DÉVELOPPER LES INVESTISSEMENTS POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE

Les auteurs du rapport mettent en avant les risques sur l'approvisionnement énergétique mondial à cause d'une demande éner-



gétique globale croissante et du sous-investissement dans le gaz et les énergies propres, "les objectifs énergétiques d'ici 2030 étant visiblement hors de portée".

Les marchés mondiaux du gaz restent dans un équilibre "fragile", avec une croissance limitée de l'offre alors que la demande augmente régulièrement, en hausse de 1,5 % en 2023, avec une accélération attendue à 2,1 % d'ici fin 2024. "Si la demande de gaz continue de croître comme au cours des quatre dernières années, sans développement de production supplémentaire, on s'attend à un déficit de 22 % de l'offre mon-

diale d'ici 2030", alerte le rapport, soulignant le besoin "urgent" d'augmenter les investissements dans le secteur.

Pour rendre l'équilibre du marché mondial du gaz résilient, "il est essentiel d'accroître les investissements dans l'approvisionnement en gaz naturel et de développer les technologies du biométhane, du captage et du stockage du carbone et de l'hydrogène à faible teneur en carbone", plaide le rapport.

Selon ses auteurs, le gaz naturel offre aujourd'hui une opportunité "immédiate" de réduire les émissions de CO2 de 50 % grâce à une transition rentable.

Hamza B.

INDUSTRIE

Hausse remarquable des investissements dans la filière des articles scolaires

La filière de la fabrication des fournitures scolaires connaît une hausse notable des investissements au cours des dernières années, ce qui a permis d'accroître la part de la production locale sur le marché national et d'atteindre l'autosuffisance dans certains produits.

S'exprimant à l'APS, plusieurs opérateurs économiques dans cette filière ont été unanimes à souligner que les réformes du cadre d'investissement en Algérie et l'amélioration du climat des affaires ces dernières années, d'une part, ainsi que la politique de régulation des importations, d'autre part, ont favorisé d'aller davantage vers la production des fournitures scolaires afin de répondre à la demande du marché national avec des capacités locales.

Dans ce sens, le gérant de l'entreprise "Mab Stationery", spécialisée dans le commerce de gros des articles scolaires, Abderrahmane Meziani, a affirmé que la part de la production nationale dans ce domaine a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes, ce qui a contribué à une offre abondante et à une baisse des prix.

M. Meziani a indiqué que plus de la moitié des stocks de son entreprise, dont le siège est à El-Affroun (wilaya de Blida), sont actuellement composés de produits nationaux, alors que l'importation dominait le marché national les années précédentes.

Il a expliqué à ce sujet que l'analyse du marché (production des usines locales et importation) permet de constater que les produits nationaux couvrent désormais entièrement les besoins dans plusieurs articles, tels que

les règles, tandis que les ardoises de différents types sont produites localement à plus de 95%.

A cela s'ajoutent les cartables, sacs à dos et les trousseaux scolaires, qui connaissent une augmentation de la production locale, représentant, 30% de l'offre sur le marché, selon le constat du M. Meziani.

L'industrie nationale connaît également une hausse notable de la production et une "amélioration de la qualité" dans de nombreux autres produits, tels que le papier millimétré et calque, la pâte à modeler, les stylos et les cahiers, souligne le gérant.

Pour sa part, le gérant de la société "FABS", spécialisée dans la fabrication de fournitures de bureau et scolaires, Oualid Ouled Daoud, a déclaré que le dynamisme du secteur industriel du pays a encouragé à intensifier les efforts pour répondre aux besoins nationaux dans une première étape, avant de se tourner vers de nouveaux marchés.

Il a révélé dans ce cadre, que sa société, dont le siège social est à Ghardaïa, a déjà commencé à exporter vers plusieurs pays, notamment la Mauritanie, la Libye, la Tunisie et le Sénégal.

La société produit plusieurs types de fournitures scolaires dans ses unités industrielles situées à Ghardaïa, Blida, Boumerdès et Alger, parmi lesquelles des stylos, des gommes, des tableaux, du papier à dessin, des cahiers et des classeurs, avec des taux d'intégration variables qui "devraient augmenter à l'avenir", selon le responsable.

Quant au directeur adjoint de l'entreprise "El Hilal", spécialisée dans la transformation du

papier, Othmane Mechrak, il a affirmé que les facilités accordées ces dernières années au profit du secteur ont permis aux opérateurs d'étendre leurs activités, ce qui a conduit à un excédent de production en ce qui concerne les cahiers scolaires.

L'entreprise vise ainsi à augmenter sa capacité de production en intégrant deux nouvelles unités de production dans le domaine des cahiers scolaires et des rames de papier, qui devraient répondre à toute augmentation de la demande sur le marché local et de se tourner vers l'exportation.

Selon les chiffres du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, le marché local des fournitures scolaires a vu plus de 25 importateurs se transformer en producteurs au cours de la période récente.

En conséquence, le nombre de producteurs locaux est passé à 66, répartis à travers le territoire national, assurant une part estimée entre 15 et 20% du marché national des fournitures scolaires, qui était presque entièrement dominé par les importations il y a quelques années.

L'abondance des produits scolaires, grâce à l'augmentation de la production nationale, a permis une baisse des prix des fournitures scolaires d'environ 20% par rapport à l'année précédente, selon la même source.

Il est à noter que pas moins de 182 manifestations économiques de vente de fournitures scolaires ont été lancées le 20 août dernier à l'échelle nationale, avec la participation d'environ 1.600 opérateurs économiques.

Y.B.

PRÉSIDENTIELLE

Début hier du vote dans les bureaux itinérants

Les populations nomades et des zones reculées et enclavées dans les wilayas du sud du pays ont commencé à voter, hier, dans le cadre de l'élection présidentielle du 7 septembre, au niveau des bureaux itinérants, qui concernent 116.064 électeurs inscrits à travers 134 bureaux, dans 51 communes réparties sur 16 wilayas.

Selon l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), les 134 bureaux de vote itinérants sont répartis comme suit : 4 à Adrar, 4 à Laghouat, 4 à Bêchar, 29 à Tamanrasset, 6 à Ouargla, 9 à Illizi, 12 à Tindouf, 21 à El Oued, 1 à El M'Ghaier, 9 à Naâma, 7 à Timimoune, 6 à Bordj Badji-Mokhtar, 6 à Béni Abbès, 4 à In Salah, 3 à In Guezzam et 9 à Djanet. A cet égard, les délégations de

l'ANIE, au niveau des wilayas concernées ont affirmé que «tous les moyens humains et matériels ont été réunis pour garantir le bon déroulement du scrutin». Dans la wilaya de Tindouf, l'opération de vote débutera au niveau de 12 bureaux itinérants, 72 heures avant la date du scrutin et la wilaya de Ouargla a mis en place à son tour 6 bureaux itinérants se situant dans des zones reculées de la daïra frontalière d'El Borma. La wilaya d'Adrar s'est dotée, quant à elle, de 4 bureaux itinérants dans lesquels le processus de vote débute 24 heures avant le 7 septembre courant. Ces bureaux sont répartis à travers les communes de Tsabit, Timi et Reggane. Dans la wilaya frontalière de Bordj Badji-Mokhtar, 6 bureaux itinérants ont été mis à disposition pour démarrer le processus de vote 48 heures à l'avance, au profit des bédouins nomades dans les communes de Bordj Badji-Mokhtar et Timiaouine. La wilaya de Djanet, située à l'extrême sud-est du pays, sera dotée de 9 bureaux itinérants dans lesquels le scrutin sera avancé de 72 heures. De son côté, la wilaya de Tamanrasset compte 29 bureaux

itinérants pour un électorat de 21.603 électeurs inscrits. Le processus de vote débutera au niveau de 19 bureaux itinérants 72 heures avant le jour du scrutin et 10 autres 48 heures avant. Pour la wilaya d'In Salah, 4 bureaux itinérants ont été mobilisés et le processus de vote débutera au niveau de 2 bureaux avant 48 heures et au niveau des deux autres avant 24 heures. Quant à la wilaya de Bêchar, il existe 4 bureaux itinérants dans lesquels le processus de vote commence 72 heures avant le jour du scrutin, tandis que le vote débutera 24 heures avant le scrutin dans un bureau mixte. Conformément à l'article 132 de la loi organique relative au régime électoral qui stipule que le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) «peut, à la demande du coordonnateur de la délégation de la wilaya de l'ANIE, décider d'avancer l'ouverture du scrutin de 72 heures maximum dans les communes où il n'est pas possible de procéder aux opérations de vote le jour même du scrutin, à cause de l'éloignement et la dispersion des habitants, et cela selon une décision qui sera publiée immédiatement par tous moyens



appropriés». Le président de l'ANIE peut également décider d'avancer l'ouverture du vote d'un maximum de 72 heures pour toute autre raison dans une commune déterminée. Des équipes d'encadreurs ont été déployées pour la gestion de l'opération dans ces bureaux itinérants, tout en fournissant

tous les moyens nécessaires, y compris des véhicules tout-terrain en raison des chemins difficiles qui caractérisent ces zones reculées du Sud, en plus de permettre aux observateurs et représentants des trois candidats à l'élection présidentielle de suivre le processus électoral.

Omar A.

PÉRIODE DE SILENCE DE TROIS JOURS

Interdit aux candidats de mener toute activité électorale

La campagne électorale pour l'élection présidentielle du 7 septembre s'est achevée avant-hier pour l'élection présidentielle du 7 septembre, ce qui fait le commencement de la période de silence de trois jours, une période de silence électoral, qui a débuté depuis mardi à minuit, pendant laquelle il est interdit aux candidats de mener toute activité électorale.

La campagne électorale, qui a débuté le 15 août, s'est déroulée dans un environnement organisationnel et sécuritaire grâce aux mesures logistiques et aux moyens mis en œuvre pour la réussite de cet important événement sous la supervision de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Après l'expiration du délai légal de la campagne électorale, la période de silence électoral sera en vigueur à partir de ce mardi à minuit jusqu'au jour de l'élection présidentielle comme le prévoit la loi organique.

Cette même loi stipule que « nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne en dehors de la période prévue ». Pendant cette période, il est interdit de « publier et diffuser des sondages d'opinion et des enquêtes sur les intentions de vote 72 heures avant la date du scrutin sur le territoire national et 5 heures avant la date du scrutin pour la communauté nationale résidant à l'étranger ». Pendant vingt jours, les trois candidats à la présidence, le candidat du Front des forces

Socialistes (FFS), M. Youssef Aouchiche, le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune et M. Abdelali Hassani Cherif du Mouvement pour la société de la paix ont pu porter le processus électoral à un niveau élevé et qui répond aux préoccupations et aux aspirations des électeurs, tout en respectant l'éthique de la pratique politique.

La campagne électorale a été caractérisée par une compétition honorable entre les candidats et leurs représentants et leurs partisans, au cours de laquelle des discours réalistes ont été prononcés.

Pour leur part, les médias nationaux, selon de nombreux observateurs, ont réussi à couvrir l'ensemble de la campagne électorale avec beaucoup de professionnalisme et d'objectivité, et ont œuvré à l'équité et à l'absence de partialité et de pratiques favorables, aucune violation n'ayant été enregistrée à cet égard au niveau de l'ANIE.

La campagne électorale a connu une interaction populaire qui laisse présager une large participation le jour du scrutin à un nouveau chapitre de la pratique démocratique soutenue par un arsenal juridique qui interdit toute utilisation de l'argent.

Les discours des candidats se sont accordés sur l'importance de cette élection présidentielle pour façonner l'avenir du pays à la lumière des changements régionaux en cours, appelant à une large participation du peuple algérien à cette élection pour préserver l'unité et la stabilité du pays.

L'ANIE APPELLE AU STRICT RESPECT DU SILENCE ÉLECTORAL

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a appelé, hier mardi dans un communiqué, au «strict respect» de la période de silence électoral qui s'impose de la fin de la campagne électorale jusqu'au jour du scrutin, soit de mercredi à samedi 7 septembre. «L'Autorité nationale indépendante des élections rappelle à l'opinion publique la teneur des dispositions de l'article 74 de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, selon lesquelles nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne, en dehors de la période comprise entre le 15 août 2024 et le 3 septembre 2024», lit-on dans le communiqué. L'ANIE a également rappelé la teneur de l'article 81 de la même ordonnance, qui dispose que «sont interdites la publication et la diffusion de sondages portant sur les intentions de vote des électeurs soixante-douze (72) heures avant la date du scrutin sur le territoire national, soit à partir de mercredi 4 septembre, et cinq (5) jours avant la date du scrutin pour la communauté nationale établie à l'étranger». Afin d'assurer le bon déroulement du scrutin, «l'ANIE appelle les candidats à la Présidentielle anticipée du 7 septembre 2024 et leurs représentants, ainsi que les médias audiovisuels et la presse écrite et électronique, au strict respect de la période de silence électoral».

Youssef B.

CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LA PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE 2024

Un modèle à suivre pour les prochaines échéances

Marquée par une sérénité pas comme auparavant, organisation sur tous les plans, respect total des règlements régissant de tel événements, cette campagne électorale pour l'élection présidentielle du 7 septembre a pris fin, hier, laissant place à une période de silence électoral de trois jours, lors de laquelle il est interdit aux candidats d'exercer toute activité électorale.

Ce qui est vraiment utile à tirer comme leçon, durant cette campagne électorale, c'est bien que les trois candidats ont sans exception, respecté l'éthique et les règles pendant leurs tournées à travers le territoire national, aucun d'entre eux n'a dépassé ses limites ou critiqué, avec la moindre allusion, le programme de ses rivaux dans la course au palais d'El Mouradia, chacun a focalisé sur son programme et ses engagements et objectifs qu'il devrait atteindre au cas où le peuple l'aura élu.

En effet, la campagne qui a débuté le 15 août dernier, s'est déroulée dans de bonnes conditions sur les plans organisationnel et sécuritaire grâce aux mesures logistiques et aux moyens mobilisés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour la réussite de cet important événement.

A l'expiration du délai légal de la campagne, la période de silence électoral s'imposera à tous les candidats à partir de mardi à minuit jusqu'au jour du scrutin, conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral.

La loi stipule que "nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne en dehors de la période prévue". Pendant vingt jours, les trois candidats à l'élection présidentielle, à savoir le candidat du Front des forces socialistes (FFS), M. Youssef Aouchiche, le candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune et le candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelali Hassani Cherif, ont fait campagne dans le respect strict des règles éthiques de la pratique politique.

La campagne électorale a été marquée par une concurrence loyale entre les candidats, leurs représentants et leurs partisans. Des discours réalistes ont été adoptés sur la base de programmes électoraux promus à travers divers moyens de communication à l'instar des meetings, des activités de proximité, des interventions à travers les médias audiovisuels et écrits, outre les différents réseaux sociaux. De leur côté, les médias nationaux ont assuré, selon plusieurs observateurs, la couverture de la campagne électorale avec professionnalisme et objectivité, sans parti pris. Aucun dépassement n'a été enregistré à ce propos par l'ANIE ou l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel.

La campagne électorale a vu une interaction populaire augurant d'une large participation le jour du scrutin dans un nouveau chapitre de pratique démocratique soutenue par un arsenal juridique interdisant tout usage de l'argent sale dans le processus électoral, garantissant la transparence et l'intégrité du processus électoral.

Après un démarrage calme, le rythme de la campagne électorale s'est accéléré ces derniers jours, les candidats cherchant à mettre en avant tous leurs atouts ainsi que les points forts de leurs programmes électoraux.

Y. B.

LIGNE MINIÈRE OUEST

Plusieurs rencontres d'évaluation de l'avancement des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a présidé une série de rencontres de coordination et d'orientation, consacrées au suivi de l'avancement des travaux du projet de la ligne minière ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, s'étendant sur un linéaire de 950 KM divisé en trois (03) tranches, a indiqué, avant-hier, un communiqué du ministère.



suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANS-RIF), principal maître d'ouvrage délégué, des P-DG des groupes "GICA", "GCB", "COSIDER", "GITRAMA" et "GITRA", outre, des maîtres d'oeuvre nationaux et étrangers, précise la même source.

M. Rakhroukh s'est félicité, lors de ces rencontres, des efforts déployés par les maîtres d'oeuvre à travers la mobilisation "de toutes les capacités humaines et matérielles, afin de concrétiser ce projet stratégique", affirme le communiqué, relevant dans le même contexte que ce projet "permettra de développer et de consolider l'économie nationale, mais contribue également à l'accélération de la cadence du déve-

loppement socioéconomique dans le sud-ouest du pays et au renforcement des capacités nationales en termes d'infrastructures de base".

Par la même occasion, le ministre a affiché sa satisfaction quant à "la cadence accélérée" de l'avancement des travaux de ce projet prometteur, au niveau des trois tranches, soulignant "l'importance de la poursuite des efforts et de la mobilisation de toutes les capacités à travers la dotation de tous les chantiers par les équipements nécessaires, tout en œuvrant à appuyer les mécanismes de coordination entre les différentes parties prenantes de la réalisation du projet de la ligne minière ouest, notamment les maîtres d'oeuvre, les bureaux

d'études et les laboratoires nationaux".

A cette occasion, M. Rakhroukh a donné des instructions pour le "respect des normes de réalisation internationales en vigueur, tout en assurant la qualité des travaux et œuvrant à relever les défis pour écourter les délais de réalisation et de réception de ce projet avant les délais contractuels".

Il a également appelé les maîtres d'oeuvre à "accorder la priorité à la main-d'œuvre locale et à tirer profit des programmes de formation", ajoutant que "les emplois créés au titre du projet de réalisation de la ligne minière ouest ont atteint jusqu'à présent 8.000 postes, ouvriers et cadres", conclut le communiqué.

Clôture des activités des camps d'été relevant du secteur de la jeunesse

Les activités des camps d'été relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports, au profit des enfants, y compris ceux de la communauté nationale établie à l'étranger, ont été clôturées au Centre international de la jeunesse à Sidi Fredj (Alger).

Dans ce cadre, le directeur général de l'Agence nationale pour le divertissement des jeunes, Kamel Zouikri a souligné, dans son allocution à la cérémonie de clôture de la saison estivale des centres de loisirs et de divertissement pour jeunes pour l'année 2024, organisée lundi soir, "la réussite et la bonne organisation de ces activités, grâce aux moyens matériels et humains mobilisés par l'Etat" au profit de ces enfants, afin qu'ils puissent "profiter de leurs vacances d'été

dans les meilleures conditions".

Le directeur général de l'Agence a fait savoir qu'au cours de cette saison, qui a débuté le 1 juin dernier, près de 29.000 enfants venus de différentes régions du pays, notamment des Hauts Plateaux et du Sud ont été accueillis au niveau de 32 centres de vacances dans 12 wilayas côtières, ainsi que près de 2.000 enfants de la communauté nationale établie à l'étranger accueillis en deux sessions, du 11 au 20 juillet et du 24 juillet au 4 août, a-t-il ajouté.

Cette saison a vu l'organisation de la 3e édition du camp d'été des enfants autistes sous le slogan "Intégration des enfants autistes, la responsabilité de tous", durant laquelle 122 enfants de cette catégorie ont

été accueillis, selon le responsable.

Pour garantir le succès de cet événement récréatif, "plus de 4.500 encadrants pédagogiques et 3.000 spécialistes dans différents domaines de services ont été mobilisés pour veiller au confort des enfants", a précisé M. Zouikri, mettant en avant la qualité du programme pédagogique ayant inclus des activités éducatives, scientifiques, des sorties touristiques ainsi que des spectacles artistiques.

Pour sa part, le directeur général de la jeunesse au ministère de la Jeunesse et des Sports, Wahid Layachi a salué, dans son allocution, les efforts consentis par le staff encadrant chargé de la gestion de ces camps.

BEJAIA

Sept blessés dans une collision entre un bus et un camion

Sept personnes ont été blessées, dont deux sont dans un état grave, suite à une collision frontale survenue, avant-hier dans la ville de Bejaia entre un bus de transport de voyageurs et un camion de moyen tonnage, rapporte la Protection civile. L'accident s'est produit à hauteur de la cité Brandy, non loin de la maison de la culture d'Amriou, faisant trois blessés parmi les occupants du camion et quatre parmi les voyageurs du bus, a-t-on précisé. Les blessés ont été transférés à l'hôpital Khellil Amrane par les moyens de la Protection civile, a-t-on indiqué. Les causes et les circonstances exactes à l'origine de l'accident ne sont pas encore connues. Une enquête a été ouverte à cette fin par la sureté de wilaya, selon la même source. Il est à noter que le lieu de l'accident est une voie à double sens, reliant l'université de Targa Ouzemmour et le stade de l'Unité maghrébine de l'Office olympique de wilaya (OPOW) au centre-ville, notamment le siège de la wilaya. L'itinéraire est jalonné de plusieurs intersections qui permettent le dégagement vers des quartiers limitrophes, notamment la cité Brandy et Targa Ouzemmour.

CULTURE

Des artistes saluent le riche parcours de Taha El Amiri

Des artistes algériens ont salué le parcours militant et «la grande contribution artistique» du doyen du théâtre algérien et membre de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), l'artiste Abderrahmane Bastandji, dit Taha El Amiri, décédé, hier mardi à Alger, à l'âge de 97 ans.

Le comédien de théâtre Abdelhamid Rabia a regretté la perte de l'un des «artistes de la première génération» et l'une des figures du théâtre et du cinéma en Algérie, laissant derrière lui de riches œuvres, en rappelant que le défunt a débuté sa carrière artistique en 1947, après avoir rejoint la troupe de Mahieddine Bachtarzi, le père du théâtre algérien.

Il a rappelé que Taha El Amiri était également connu pour son militantisme au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) avant de participer en 1958 à la création de la Troupe artistique du FLN où il a pris part à de nombreuses pièces de théâtre qui contribueront à faire connaître la lutte du peuple algérien à l'étranger.

Après l'indépendance, le défunt a été distribué dans de nombreuses pièces de théâtre, films et feuilletons télévisés, aux côtés d'illustres réalisateurs, acteurs algériens de l'époque. Taha El Amiri a également dirigé le Théâtre national algérien, a tenu à rappeler Abdelhamid Rabia.

De son côté, le directeur général du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), Mohamed Yahiaoui, a qualifié le décès de Taha El Amiri de «grande perte» pour l'art algérien, soulignant que le défunt est «un grand artiste et militant» qui a marqué de son empreinte le théâtre, le cinéma et la télévision. Il a rappelé que Taha El Amiri a eu à diriger dans les années 70 le Théâtre national algérien et également membre du Conseil d'administration de cet établissement théâtral qu'il a toujours servi avec ses directives et orientations dans le but de présenter au public des spectacles de qualité. Le metteur en scène Omar Fatmouche, a, pour sa part, estimé que le départ de Taha El-Amiri «laissera un grand vide qui sera difficile à combler», saluant sa «longue et riche carrière artistique», et le décrivant comme «l'un des grands artistes et dramaturges algériens», car il a vécu les étapes de l'action théâtrale algérienne, pendant la guerre de libération notamment et après l'indépendance.

CRIMES D'ENLÈVEMENT ET DE DISPARITION FORCÉE COMMIS PAR L'OCCUPATION MAROCAINE

L'ASVDH appelle à la poursuite des responsables

L'Association sahraouie des victimes de graves violations des droits de l'homme commises par l'État marocain a appelé à la poursuite des responsables des crimes d'enlèvement et de disparition forcée et à la fin de la politique d'impunité dans la partie occupée du Sahara occidental.



l'homme, a ajouté la même source.

Dans un communiqué, elle a également souligné sa solidarité absolue avec toutes les victimes et les a appelées à poursuivre leur lutte contre le crime de disparition forcée et à faire valoir leurs droits légitimes, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Les peuples libres du monde commémorent le 30 août de chaque année, Journée internationale contre les disparitions forcées, pour rappeler l'importance de lutter contre ce crime odieux qui porte atteinte au droit humain à la vie, à la sécurité personnelle, à la liberté et à l'intégrité physique, un crime dont les effets catastrophiques se reflètent dans tous les aspects des familles des victimes et de la société dans son ensemble, lit-on dans le communiqué.

Les structures et institutions de l'Association Sahraouie ASVDH, tout en rappelant cette douloureuse occasion et les souvenirs tragiques qu'elle représente, saluent la fermeté et les luttes des victimes sahraouies de disparition forcée qui ont survécu à des cachettes secrètes, des familles de ceux dont le sort est inconnu, et des mouvement sahraouis libres des droits de

L'Association a rappelé les violations flagrantes des droits de l'homme commises par l'occupant marocain au Sahara occidental, sur une période de plus de cinq décennies, qui sont considérées, selon le droit international humanitaire, comme des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et le crime de génocide. Elle a poursuivi que malgré la diversité de ces violations, le crime d'enlèvement et de disparition forcée est considéré comme la politique que l'État marocain a adoptée afin de faire taire ceux qui réclament le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du Sahara Occidental, et semer la terreur parmi les Sahraouis. et les menacent du même sort. Des milliers de Sahraouis ont souffert de disparitions forcées, et des centaines de personnes kidnappées restent à ce jour inconnues.

L'Association sahraouie des victimes de graves violations des droits de l'homme commises par l'État marocain constate que le régime d'occupation marocain continue de nier un véritable règlement de la situation des victimes et de leurs familles, s'abstient de leur accorder tous leurs droits, continue de confisquer

tous les droits et libertés des Sahraouis, et intensifie ses violations du droit international des droits de l'homme et du droit international. Son dernier crime systématique est peut-être le ciblage et la démolition d'un quartier résidentiel entier à l'aube du 26 août 2024, dont les maisons appartiennent à des Sahraouis pacifiques. , ce qui constitue un crime de guerre. C'est un crime qui a été commis par diverses formations de l'appareil répressif marocain, appuyées par des machines et des bulldozers, sous le couvert de l'obscurité et sans sommation, a souligné le communiqué.

Ces crimes de guerre et crimes contre l'humanité confirment l'approche et la politique d'impunité persistantes de l'État occupant marocain, ainsi que son insistance à commettre des violations plus graves au Sahara occidental, qui vit sous l'escalade de la répression, du siège militaire et médiatique, et de la politique de fermeture de la région et empêcher et expulser les observateurs internationaux, les organisations et la presse étrangère, ce qui est la tendance. La criminalité et les tendances répressives que le régime d'occupation marocain a intensifiées après son attaque contre des

civils sahraouis sans défense devant la brèche illégale de Guerguerat le 13 novembre 2020, et son expulsion. violation de l'accord de cessez-le-feu signé entre lui et le Front Polisario, seul et légitime représentant du peuple sahraoui, qui a provoqué le retour de la région à la guerre.

L'Association sahraouie ASVDH a exprimé son travail diligent et continu pour découvrir la vérité sur le phénomène de disparition forcée qui a touché les Sahraouis, qu'il s'agisse de ceux qui ont été libérés ou de ceux qui ont été martyrisés dans des cachettes secrètes, ou encore de ceux dont le sort est encore inconnu, et cherche à amener les auteurs doivent rendre des comptes et obtenir justice.

L'association militante a réitéré sa solidarité absolue avec toutes les victimes, en appelant à poursuivre la lutte contre le crime de disparition forcée et garantir leurs droits légitimes.

L'échec persistant de toutes les approches officielles unilatérales visant à mettre fin aux violations flagrantes des droits de l'homme, qui ne prenaient pas en compte les demandes et les propositions des victimes, et leur incapacité à limiter la répétition de ces violations, n'a pas non

plus réussi à révéler la vérité mais, comme elle l'a confirmé à travers ses travaux, elle a été un moyen entre les mains des forces d'occupation et de ses institutions pour obscurcir la vérité et polir l'image de l'État marocain à l'étranger, a ajouté le communiqué.

Exiger que les Sahraouis kidnappés dont le sort est inconnu soient révélés et que la situation de leurs familles soit réglée sans conditions et loin de toutes les démarches frauduleuses qui ont lieu sous la table.

- Remettre les dépouilles des défunts dans des centres de détention secrets à leurs familles et leur donner le droit de procéder à un test ADN.

- Poursuivre les responsables des crimes d'enlèvement et de disparition forcée et mettre fin à la politique d'impunité.

Elle a également exigé de répondre aux demandes des victimes et régler la situation des survivants kidnappés dans les cachettes secrètes conformément aux normes internationales, y compris le droit à réparation, au recouvrement, à l'indemnisation et à la réparation des dommages, y compris la récupération des biens pillés. Mettre fin aux graves violations des droits de l'Homme constamment commises par le Maroc, et libérer sans condition tous les détenus politiques sahraouis. Appelant les Nations Unies et le Conseil de sécurité à assumer leurs responsabilités face à toutes les violations flagrantes des droits de l'homme commises par l'État marocain et à faire pression pour mettre fin aux souffrances du peuple sahraoui en mettant fin à l'occupation du territoire de la République sahraouie. . En conclusion, elle tient l'État espagnol pleinement responsable, en tant que force administrative du territoire occupé, qui n'a pas mis fin à sa colonisation comme l'exige la Charte des Nations Unies, des massacres et des crimes que l'occupant marocain a commis et continue d'en commettre contre le peuple sahraoui.

MAURITANIE

Insaf soutient le programme gouvernemental

Le président du parti Insaf, Sid'Ahmed Ould Mohamed, a exhorté les députés du parti et les présidents des partis de la Majorité à voter à la majorité absolue le programme du gouvernement du Premier ministre Mokhtar Ould Diay, qu'il leur a été présenté ce mercredi 4 septembre courant à l'Assemblée nationale.

C'est ce qui ressort d'un discours prononcé par Ould Mohamed, actuellement président en exercice de la Coordination des partis de la Majorité.

Le Premier ministre s'appesantira demain devant les députés sur les grands axes de la déclaration de politique générale du gouvernement.

Ould Mohamed a souligné également la nécessité de voter en faveur du programme du gouvernement afin d'assurer la mise en œuvre du programme du président Ould Ghazouani.

Le programme du gouvernement qui a obtenu la majorité des voix contribuera à poursuivre les acquis du premier mandat du Président Ghazouani, qu'il s'est engagé

devant le peuple à poursuivre dans son dernier programme électoral "Mon ambition pour la patrie", a-t-il dit.

La cérémonie s'est déroulée en pré-

sence du président de l'Assemblée nationale et des députés du parti Insaf au pouvoir et des présidents des partis de coordination de la Majorité.

TUNISIE

“Les élections sont une affaire interne”

Le Président de la République, Kaïs Saïed, a reçu hier, au Palais de Carthage, M. Khaled Nouri, ministre de l'Intérieur, et M. Sofiane Bessadek, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, chargé de la Sécurité nationale. Cette rencontre a porté sur la situation sécuritaire générale du pays et de s'armer de l'extrême vigilance et de l'anticipation nécessaire pour déjouer toute tentative de porter atteinte à la sécurité de l'État et des citoyens, en particulier à la lumière de nombreuses preuves qui indiquent toutes un lien entre certains cercles et des parties extérieures.

Le Président de la République a souligné que les élections sont une affaire purement interne et que les parties étrangères n'y ont rien à voir, et que ceux qui reçoivent des fonds et un sou-

tien, comme ils en ont l'habitude de la part de parties extérieures, et qui prétendent faussement être des défenseurs de la liberté et de la démocratie, dissimulent en réalité la trahison, la servilité et la calomnie.

Leur valeur, aux yeux de ceux qui les financent avec des sommes colossales et par tous les moyens, n'est pas supérieure à celle d'une pièce de monnaie, si tant est qu'ils aient une valeur. Le Président de la République a conclu en soulignant que les Tunisiens sont pleinement conscients de ce qui se trame, qu'ils connaissent les moindres détails, et qu'ils ont choisi d'assainir leur pays et de tracer une nouvelle voie dans l'histoire, où la souveraineté appartient au peuple seul.

L'ALGÉRIE AGRICOLE :

Essai d'analyse des politiques agricoles et rurales, selon les principes de l'agriculture comparée

Mohamed KHIATI ()*

Tenues tout récemment, le 28 février 2023, sous le Haut patronage de Monsieur le Président de la République, les assises nationales de l'agriculture, placées sous le thème "Agriculture : pour une sécurité alimentaire durable" constituaient une opportunité pour une évaluation d'étape du secteur et d'entrevoir la redynamisation des programmes structurels et organisationnels inscrits dans le plan d'action du gouvernement pour la période 2020-2024 et les projections d'avenir.



Cet évènement, on le conçoit, entend promouvoir le dialogue et la concertation entre les divers acteurs de la sphère agricole et para-agricole pour consolider les indéniables acquis et insuffler une dynamique pour une agriculture moderne et de pleine performance. C'est une autre halte pour faire le point sur les réalisations sectorielles en l'inscrivant dans une perspective d'atteinte la sécurité alimentaire durable, car on est " pas loin d'y parvenir, d'ici 2024-2025 " dit Monsieur le Président qui a ouvert ces assises et a prodigué, à l'occasion, nombre d'orientations somme toute, louables et raisonnables.

L'on se rappelle, par ailleurs qu'en date du 30 mai 2021, lors du Conseil des ministres et en d'autres occasions, Monsieur le Président de la République sur la base de l'exposé du ministre chargé de l'agriculture et du développement rural d'alors, au sujet des préparatifs de la saison moisson-battage (2020-2021), a souligné en guise d'orientations, rapporte l'APS " l'importance de l'adoption des moyens scientifiques disponibles, en vue de rehausser les niveaux de production céréalière ". Il a, à l'occasion, exhorté les services de l'agriculture de "s'orienter

d'avantage vers la spécialisation de la production du blé dur, tout en tenant compte de la nature des terres agricoles en Algérie et en œuvrant à l'exploitation du surplus de production locale en blé dur et à la réduction des quantités importées de blé tendre " (APS du 30 mai 2021).

En cette date presque deux ans déjà, monsieur le Président a suggéré la mise en place de " comités composés d'agronomes en vue d'étudier la nature des terres agricoles et de dégager un plan stratégique d'organisation des spécialités de production et de revoir la cartographie de la céréaliculture, notamment celle du blé dur, selon les données techniques, géographiques et économiques de chaque région, selon une conception globale et réaliste ", et ce, en vue " d'opérer une véritable révolution en matière de production des céréales et des semences. Cette approche, devra s'appuyer aussi sur " l'action de sensibilisation de grande envergure, en vue de changer les mentalités dans ce secteur, tout en œuvrant à davantage d'incitation, à l'effet d'augmenter la moyenne de production dans l'hectare ". (APS).

Ainsi donc et en s'inscrivant dans les termes des assises et des conclusions du conseil des ministres qui, dans le fond, visent, sous insinuation, l'adaptation des systèmes agraires, nous tenterons à travers cet essai d'examiner selon une vision globale, l'évolution des politiques agricoles et rurales en Algérie, selon les principes de l'agriculture comparée, c'est à dire celle qui " vise à aborder les processus historiques à travers lesquels, les divers réformes et politiques ont été amenés à évoluer sous l'influence des conditions agro-écologiques et des transformations socio-économiques". Notre démarche d'analyse émane du fait que ces politiques n'ont que peu été abordées en termes de mode comparé et ce, " pour pouvoir apprécier les possibilités d'évolution de l'agriculture, de l'orienter et de l'améliorer " (René Dumont, 1952). Il s'agit d'un mode qui s'applique à " découvrir les conditions d'un développement adapté à chaque

situation et viable, c'est-à-dire reproductible ".
Aussi, l'on projette à travers ce modeste essai dans une logique de comprendre les dynamiques évolutives en vue d'apprécier les mutations qu'a subies le monde agricole et rural dans le pays en portant toutefois un clin d'œil sur les systèmes agraires qui constituent " un mode d'exploitation du milieu historiquement constitué et durable, un système de forces de production (un système technique), adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné et répondant aux conditions et aux besoins sociaux du moment " (Mazoyer, 1987). Ainsi et au demeurant, notre contribution serait d'appréhender, autant que faire se peut, comment s'est développé l'agriculture en Algérie, relation avec la multitude de facteurs physiques et dynamiques liés à la série successive des politiques agricoles et rurales adoptées depuis le recouvrement de la souveraineté nationale en 1962.

1. Contexte de prélude :
Prima facie, arrêtons-nous ici pour dire que le pays s'est doté aujourd'hui d'instruments institutionnels traduits entre autres réalisations, par un recentrage des politiques économiques et sociales avec une mobilisation accrue des ressources disponibles répondant à la nécessité d'accompagner, dans les meilleures conditions possibles, un processus de mutations fort laborieuse englobant la société toute entière. Les nombreux acquis obtenus et les programmes et projets de développement engagés ont mis à l'abri les retournements conjoncturels tout en permettant au pays d'accomplir les desseins de sa stratégie de développement multiforme. L'Algérie, par sa démarche laborieuse et novatrice se pare ainsi de volontés de progrès, de modernité et de puissance, en puisant dans ses valeurs et ses ressources, les moyens de sa résilience et de sa promotion. Les gisements de croissance et les réserves de productivité existantes sont suffisamment importants et variés pour permettre au pays de redynamiser son économie par une

plus grande ouverture aux initiatives et aux alternatives diverses offertes. Dans l'ordre de ces idées, le domaine agricole constitue une branche économique de premier plan auquel est accordée, on l'aperçoit à l'heure actuelle, la grande importance dans les politiques publiques. Sa priorité provient, bien sûr, du fait qu'elle produit des denrées alimentaires et de sa capacité de fournir des revenus, de l'emploi et de richesses. C'est même souvent le principal employeur tous secteurs économiques confondus. La croissance agricole constitue aussi l'instrument essentiel d'endiguer la pauvreté tant en zones rurales qu'urbaines. Elle est encore utile dans l'équilibre de la balance des paiements et la création d'exportation de produits agricoles. Dans la pratique, le développement agricole passe inévitablement par l'utilisation de l'ensemble des ingrédients ou " inputs " constitués des éléments d'intendance (les investissements, le financement, les crédits, les prix, les marchés, les soutiens et les mesures incitatives), et les éléments du système de connaissance (la formation, la recherche, la vulgarisation et quelques autres encore), ayant pour but d'induire l'essor et la modernisation du secteur. Une parfaite combinaison cohérente de ces éléments est primordiale pour amorcer un développement agricole et rural harmonieux et durable qui doit produire plus d'outputs (productions), avec moins de " dépenses ", d'où s'impose la notion de sa bonne gouvernance qui se traduit, sur le plan opérationnel, par la maîtrise des systèmes agraires avec leurs variables, leur évolution et leurs résultats. Ainsi, fut-il, la bonne gouvernance sectorielle acquière la plus grande importance dès que l'on sache que le grand défi de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain sera de garantir la nourriture pour tous et d'une façon équitable, sachant toutefois que la population algérienne continue d'accroître à un certain rythme pour atteindre, selon les projections de l'ONS, 51 millions en 2030 et plus de 74 millions d'habitants à l'horizon 2050, c'est dire qu'il y'aura autant de per-

sonnes à nourrir lors des décennies à venir et au-delà. Cela dit, l'agriculture restera pour le pays la clé de la prospérité économique et sociale; son développement sera donc le meilleur atout pour parvenir à la sécurité alimentaire durable, améliorer les conditions socio-économiques des populations, réduire la dépendance à l'égard des importations alimentaires et promouvoir les créneaux d'exportation. Elle reste également un élément essentiel du développement local et régional et un facteur de réduction des inégalités territoriales. Il ne va pas sans dire que les ressources naturelles agricoles que recèle le pays sont certes importantes, mais demeurent néanmoins relativement peu exploitées au regard des disponibilités et aux objectifs de développement escomptés. Dans bien de cas, les résultats mitigés de certaines filières de production sont liés à la manière par laquelle les systèmes agraires sont " gouvernés". Aussi, convient-il d'observer que la mise en valeur du potentiel inexploité du pays avec maintien des ressources productives et de leur expansion sera sûrement une tâche lourde à l'avenir, dans la mesure où la nature et le climat parfois hostiles laissent peu de marge à l'action et où les changements climatiques, les processus de dégradation à l'image de l'érosion, de la désertification, de la déforestation, de l'engorgement et la salinité seront autant de défis à relever qui, pour les surmonter, nécessitent de gros investissements et leur gestion rationnelle fondée surtout sur les déterminismes technologiques, autrement dit, exigeant " les études, la science et la technique ". In fine, c'est sur l'espace agricole et rural formé de territoires et de potentiels que se sont construites des politiques agricoles et rurales ayant subi au cours du temps, des mutations plurielles. Une vue d'ensemble de cet espace composite sur lequel se pratique l'agriculture en Algérie laisse penser déjà au paysage qui constitue l'expression visuelle d'un mode d'exploitation du milieu lui-même composante d'un " système agraire " correspondant à un tout qui fonctionne, qui produit des outputs (des résultats) et qui possède une cohérence interne, non pas une juxtaposition d'éléments au hasard. Dans la logique des faits, chaque système agraire peut être vu comme un ensemble de sous-systèmes constitués de systèmes de production (à l'échelle de l'exploitation agricole), eux-mêmes formés de systèmes de culture et d'élevage. Mais, en vraie grandeur, les systèmes agraires avec leurs liens et connexions dépendent en somme de l'approche de gouvernance de l'agriculture dans sa globalité qui se pratique pour l'essentiel, sur le terrain du monde rural. En Algérie, la question du monde rural est apparue, il y'a fort longtemps en liaison avec les mutations économiques et sociales qu'a connues le pays durant ses 60 ans d'indépendance.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Elle émane en outre de la nécessité impérieuse de répondre aux besoins de promotion des territoires ruraux, des populations qui y vivent et du développement du pays en général. Aussi et au vu de ces considérations, voyons certains éléments de connaissances portant sur le monde rural et les fondements de son développement, dans la mesure où l'agriculture est parfaitement liée aux stratégies opérationnelles mises en œuvre pour la promotion du monde rural qui dont le développement permet le développement global du pays.

2. Le monde rural et développement.

Doté de potentialités naturelles et humaines qui lui autorisent de réelles marges de progrès, le monde rural en Algérie peut, à travers l'exploitation de la vitalité de sa population et la diversité de ses atouts naturels, économiques et culturels, être porteur de progrès et de modernité. Ainsi vu, le développement rural pourrait être perçu, non seulement comme un terrain d'intervention, mais appréhendé en termes de "civilisations agraires".

En théorie, il s'agit, pour ce type de développement "d'induire une transformation profonde des structures économiques et sociales, des institutions, des relations et des processus dans toute zone rurale donnée. Il n'a pas seulement pour but la croissance agricole et économique au sens restreint du terme, mais plutôt un développement socio-économique équilibré et harmonieux".

En Algérie, la question de promotion du monde rural a été toujours au centre des préoccupations de l'Etat. La revitalisation des espaces ruraux et l'essor des populations qui y vivent ont toujours été des axes prioritaires dans les politiques publiques. Il y'a quelques années, les données du RPGH-2008 à travers l'armature urbaine de l'ONS, font état de l'existence de 778 communes rurales abritant 11.609.000 d'habitants. Ainsi, fut-il et pour rappel, il y'a presque deux décennies, une stratégie de développement rural durable fut élaborée en 2002-2004, fondée sur un diagnostic exhaustif de la situation prévalant au niveau des différents espaces ruraux.

Ladite stratégie a retenu comme objectifs essentiels : l'amélioration de l'emploi, des revenus et des conditions de vie des populations rurales, la diversification des activités économiques (activités agro-sylvo-pastorales, artisanat, tourisme, services...), la lutte contre les inégalités territoriales et la promotion de la vitalité, l'attractivité et la compétitivité des territoires ruraux face à l'ouverture de l'économie nationale et la protection de l'environnement et la valorisation des patrimoines ruraux (MDDR, 2004).

Au plan opérationnel, la stratégie s'est concrétisée sur le terrain à travers des "projets de proximité de développement rural intégré-PPDRI" qui constituaient le creuset où viennent se conjuguer et s'agrèger les actions des différents acteurs impliqués dans sa mise en œuvre et des outils opérationnels permettant d'identifier les actions de développement à réa-



liser, d'intégrer les ressources et moyens disponibles et d'organiser les interventions (MDDR, 2004).

À l'époque, nous avons été contemporains pour se convaincre de l'efficacité de la stratégie - un sentiment partagé - qui devait organiser le monde rural, de promouvoir ses territoires, d'adapter les systèmes agraires, de s'inscrire dans une logique du développement régional et local, c'est dire combien est-il important aujourd'hui, de repenser le développement rural sur la base de nouvelles conceptions en adoptant des stratégies appropriées et différenciées fondées sur les expériences antérieures ayant montré leur efficacité. Il s'agit par ailleurs d'affirmer le développement rural sur le plan institutionnel, autrement dit l'inscrire dans l'organigramme ministériel.

En 2021, le Gouvernement a lancé, sous l'impulsion du président de la République, le programme de développement des zones d'ombre, destiné à réduire les disparités entre les régions du pays et à garantir une vie décente aux citoyens des zones formulée à travers de projets intégrés à dimensions sociale, culturelle et économique en concertation avec les populations des zones d'ombre.

Une telle démarche, on ne peut mieux louer a pour objectifs : i), l'élimination de l'isolement des populations vivants dans les zones éparses et enclavées ; ii), l'alimentation des populations en eau potable, électricité et gaz ; iii), l'amélioration des conditions de scolarités des élèves et fournir des services liés à la santé et à l'épanouissement des jeunes et iv), la diversification des capacités économiques des zones isolées pour offrir de l'emploi et des opportunités de travail. Enfin, ce sont là autant d'éléments de soubassement de promotion du monde rural permettant aux populations de vivre dans des conditions

favorables leur offrant l'opportunité d'exprimer leur volonté et leur motivation pour participer et contribuer pleinement au développement national.

Aussi, dans le sillage, l'on se trouve illico dans la sphère des notions du développement local et régional, les notions de régions et territoires et de politiques d'aménagement du territoire. Ces éléments ont une grande importance en termes de visions et actions pour orienter les systèmes agraires en corrélation avec les politiques agricoles et rurales adoptées et adaptées selon une logique plutôt intersectorielle.

a) Le Développement régional et local. Ce type de développement s'appuie plus particulièrement sur les acteurs locaux et sur l'exécution de projets à visions plus ou moins partagées par l'ensemble des parties prenantes. Une telle dimension longtemps portée par les politiques publiques tend, à l'heure actuelle, vers d'autres approches à caractère participatif. A ce sujet, il serait utile de dépasser la seule dimension économique pour atteindre une équité sociale et spatiale à partir d'accords du développement sur la base des attentes et des capacités locales et de la gestion durable des ressources dont recèle le monde rural.

b). Les régions et territoires : les termes "régional" et "territorial" ont supplanté aujourd'hui le terme de développement local qui est appliqué souvent à un petit territoire que constitue une zone géographique aux frontières délimitées au sein de laquelle les relations sont organisées et entreprises par des groupes ou des populations qui se reconnaissent dans des projets communs. Tandis que les territoires sont des construits permanents, aux frontières mouvantes qui s'élaborent par les compromis entre les acteurs

locaux.

Ainsi, si l'on tient à ces acceptions, on se rend compte que le développement régional fait référence aux processus qui prennent place à l'intérieur des frontières institutionnelles de la région, alors que le développement territorial s'attache plutôt à un processus de construction des territoires par les populations locales ". Cette tendance à la territorialité est bien présente dans les programmes de développement rural engagés en Algérie.

c. Politiques de développement régional et aménagement du territoire : Dans ce cadre, les pouvoirs publics ont souvent mis en place de politiques publiques de développement avec des plans d'aménagement du territoire visant deux objectifs majeurs : i) Comment stimuler la croissance et ii) comment la répartir ? Ces politiques se veulent être opérationnelles ayant pour but l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité des activités et des services publics en optimisant leur localisation et leur organisation pour induire des logiques de compétitivité et de cohésion des territoires. Elles ont également pour finalités de réduire les écarts entre les niveaux de croissance et/ou de développement des régions dynamiques et les plus défavorisées et de redistribuer les avantages de la croissance entre les territoires en induisant un certain équilibre. En Algérie, le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) constitue un instrument majeur de planification spatiale traduisant cette vision que l'Etat a du territoire national et de son évolution souhaitable moyennant, la proposition des grandes orientations nationales en matière d'aménagement et de développement équilibré et durable qui permettant d'intégrer la dimension territoriale dans toutes les

actions de développement déclinées en projets structurants cohérents aux fins d'améliorer les indicateurs de croissance économique et de développement humain. Ce schéma devrait nécessairement favoriser la mise en pratique des systèmes agraires. Ainsi donc et dans le sillage de ces considérations et dans une optique d'analyser les politiques agricoles et rurales en Algérie, selon les principes de l'agriculture comparée, il convient d'examiner en une vue d'ensemble, les éléments du faciès naturel et de paysages qui souvent ont une influence considérable sur la pratique agricole et les modes d'intervention en matière d'orientation des politiques agricoles et rurales et des systèmes agraires.

3. Domaine du milieu physique.

Sur une carte, l'Algérie s'étend sur un territoire de 2,381.741 km² (238 millions hectares). Trois grands ensembles marquent le territoire : Le Tell, les Hauts-Plateaux-steppe et le Sahara. Ainsi, une analyse des éléments du relief et de la topographie laisse apparaître une succession de zones : au Nord, le tell qui constitue une bande limitée bordée par la mer méditerranéenne s'étalant sur 1200 km de long et de 100 km de large correspondant à 4% du territoire national. Il s'agit d'une zone délimitée au Sud par une première chaîne de montagnes : l'Atlas tellien, un bourrelet accidenté, jeune et instable que les grandes forces orogéniques des ères secondaires et tertiaires sont venues l'accrocher au socle. Il comprend les monts de Tlemcen, de Tessala, de Beni-Chougrane, du Ouarsenis, du Titteri, du Dahra, du Djurdjura dont le point culminant est Lalla Khedidja (2.308m), des Bibans et de la chaîne numidique d'Annaba.

A suivre

EL MOUDJAHID

EN PLEINE PÉRIODE DE CONGÉS ET DE GRANDES CHALEURS

Pas de répit pour le gouvernement

En cette période de congés, alors que nous nous attendions à une activité plutôt réduite de nos ministres, ce fût l'inverse. En effet, pas de répit pour le gouvernement dirigé par Nadir Larbaoui, dont les membres ont multiplié les activités et sorties sur le terrain.

À commencer par le Premier ministre qui a tenu ses réunions hebdomadaires pour suivre de près les dossiers épineux et s'assurer de la mise en application des directives du président de la République. D'ailleurs, la semaine dernière, Nadir Larbaoui s'est penché, avec ses ministres, sur les préparatifs de la prochaine rentrée sociale, notamment les aspects pédagogiques et matériels relatifs aux secteurs de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, avec la nécessité d'assurer la disponibilité et la stabilité des prix des produits de large consommation adaptés au pouvoir d'achat du citoyen sur le marché national. L'équipe gouvernementale a aussi veillé à examiner les mesures prises pour le retour des membres de la communauté nationale à l'étranger. Outre cette réunion, plusieurs ministres ont poursuivi leurs activités sur le terrain dont, en premier,



celui de l'Education qui veille à préparer la prochaine rentrée scolaire. Abdelhakim Belabed était sur le front. Près de 9 millions d'élèves, tous paliers confondus, rejoindront prochainement les bancs de l'école et cela nécessite un plan d'action minutieux. Il a présidé une conférence nationale des cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation, consacrée au suivi de la mise en œuvre des opérations liées à la prochaine rentrée. Il a aussi mis l'accent sur l'impératif de la mise à jour des informations sur la plateforme numérique du secteur de l'Education nationale, la régulation de l'encadrement éducatif des trois cycles scolaires et la saisie des données y afférentes sur la plateforme numérique. Il s'agit également de suivre l'opération de vente des manuels scolaires au niveau des établissements scolaires, des points de vente, des

librairies agréées et des foires dans les différentes régions de la wilaya à travers l'utilisation de tous les moyens disponibles pour informer les parents des adresses et des lieux de leur disponibilité ainsi que des délais de cette opération. Le ministre a, par ailleurs, fait état de la finalisation, avant le 15 septembre 2024, de l'opération de distribution des tablettes électroniques aux écoles concernées. Le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, a, pour sa part, effectué une récente sortie sur le terrain pour inaugurer la grande surface commerciale de l'hypermarché Ardis à Alger. A cette occasion, il a fait savoir que l'ouverture de ces grandes surfaces constitue l'une des solutions efficaces pour la modernisation de l'activité commerciale, l'organisation du marché, ainsi que la régulation de la distribution, affirmant que l'Algérie dispose de 58 super-

marchés de plus de 2.500 m². Zitouni a également indiqué que l'Algérie est disposée à ouvrir des espaces pour de grands investissements. Le même responsable a fait part de la détermination de son département à casser la spéculation des intermédiaires, annonçant la mise en place prochaine de grandes centrales d'achat. Tayeb Zitouni a, d'autre part, indiqué à cette occasion que dans le programme du Président, figure la régulation du marché, avec à la clé des points de repère dans toutes les wilayas et une distribution équitable, ainsi que des prix respectés de tous. Dans le même registre, Zitouni a mis en garde les spéculateurs, affirmant que pour la banane et d'autres produits importés, «la persistance de cette pratique et du non-respect de la structure des prix d'importation va nous mener à autoriser les grandes

surfaces à importer directement». Enfin, il a relevé que l'économie nationale a retrouvé sa performance et que d'ici la fin de l'année, l'Algérie atteindra entre 8 à 10 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures. De son côté et lors d'une sortie à Alger sur les lieux du démarrage officiel du chantier du projet de réalisation de l'hôpital algéro-qatari-allemand, le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a déclaré que le coût de ce projet pharaonique est estimé à 290 millions de dollars américains. L'hôpital couvrira, poursuit-il, une superficie estimée à 100 000 mètres carrés avec une capacité de 300 lits. Faïd a, d'autre part, ajouté que l'Etat du Qatar a contribué à 60 % au financement du projet, tandis que le Fonds national d'investissement (FNI) y a contribué à hauteur de 40%. Dans cette droite ligne, le ministre a indiqué que cette infrastructure hospitalière est le résultat d'un partenariat solide entre l'Algérie et le Qatar. «À travers ce projet, le Qatar et l'Algérie vont améliorer les services de santé au profit du citoyen en fournissant des services hospitaliers de standard international via un équipement de dernière génération.» Enfin, vendredi dernier, chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a coprésidé avec son homologue slovène, Tanja Fajon, la cérémonie d'inauguration de l'ambassade d'Algérie à Ljubljana, et ce, dans le cadre de sa visite de travail en République de Slovénie. Quelques heures plus tard, Ahmed Attaf s'est envolé pour Pékin en République populaire de Chine où il a participé, hier, à la 9e session de la réunion ministérielle du forum de coopération Afrique-Chine.

HORIZONS

Les motivations principales de la création de Polit-Eco

Les motivations principales de la création de Polit-Eco sont d'accompagner les autorités publiques dans la réflexion sur le modèle économique sur lequel elles s'appuieront dans l'avenir, explique mardi Dr Ahmed El Hidoussi, expert et analyste économique.

En effet, explique-t-il, «il y a eu des efforts considérables au cours des dernières années, et les hautes autorités du pays ont réussi à remettre l'économie algérienne sur les rails». Il en veut pour preuve, «tous les indicateurs macroéconomiques qui sont actuellement au vert, qu'il s'agisse du taux de croissance, de la balance commerciale ou encore de la balance des paiements. De plus, on observe un retour à la hausse des réserves de change».

«UNE VISION ET UNE RÉFLEXION TRÈS APPROFONDIES»

El Hidoussi tient, toutefois, à rappeler, que «l'économie algérienne a besoin de plus que cela». Selon lui, il est impératif d'élever le produit intérieur brut (PIB) à plus de 400 milliards de dollars, un objectif qui ne peut être atteint qu'en ayant «une

vision et une réflexion très approfondies». Il s'agit de connaître les ressources, les capacités et les atouts de l'économie algérienne afin de dessiner une vision claire pour l'avenir et d'exploiter pleinement ces capacités.

Il insiste également sur l'importance d'accélérer le rythme des investissements, en particulier ceux à haute valeur ajoutée, dont l'économie algérienne a grand besoin. Lorsqu'on lui demande quels sont les principaux défis que ce think-tank devra surmonter pour atteindre ses objectifs, El Hidoussi répond qu'«il s'agit avant tout de déterminer les secteurs prioritaires».

UN POTENTIEL DE 200.000 EMPLOIS À L'HORIZON

Il reconnaît que la loi sur l'investissement a déjà défini certains secteurs dans lesquels l'Algérie dispose d'un avantage comparatif. Cependant, il insiste sur «l'importance de déterminer avec précision les secteurs à fort rendement et à haute valeur ajoutée, puis de se concentrer sur eux tout en accélérant l'octroi du foncier industriel aux opérateurs économiques désireux d'in-

vestir et de créer de la richesse». Selon l'économiste, «il y a actuellement plus de 8000 projets enregistrés auprès de l'Agence de promotion de l'investissement».

Le véritable défi, précise El-Hidoussi, est d'accélérer ces investissements afin qu'ils deviennent productifs. «Si ces 8000 projets sont tous lancés, ils pourraient permettre de créer des centaines de milliers d'emplois, potentiellement jusqu'à 200.000 postes, ce qui est un chiffre considérable», fait-il savoir. Cela permettrait également de réduire la facture des importations, d'augmenter le PIB, et d'accroître le taux de croissance. De plus, il fait remarquer que ces investissements sont essentiels car ils attirent d'autres investissements, qu'ils soient nationaux ou étrangers.

«CE THINK-TANK TRAVAILLE SUR LE TERRAIN»

En somme, résume El Hidoussi, «plus il y a d'investissements et plus ils sont accélérés, plus il y a un désir accru pour davantage d'investissements». En ce qui concerne l'impact potentiel de ce think-

tank, créé par l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), sur les politiques économiques nationales, notamment pour créer un environnement plus favorable aux entreprises, El Hidoussi estime que «les hautes autorités du pays sont les seules à pouvoir mettre en œuvre les programmes d'investissement et les programmes économiques».

Il estime que le groupe de réflexion de l'UNEP peut jouer un rôle crucial, que ce soit à travers la théorisation ou même la mise en œuvre de certaines décisions». Il souligne à ce titre la présence d'hommes d'affaires et d'entreprises publiques au sein de ce groupe, ce qui, selon lui, permettrait d'«accompagner la mise en œuvre de ces programmes ambitieux tout en participant à l'élaboration d'une vision d'avenir». Car, précise-t-il, «ce think-tank travaille sur le terrain, partant d'une réalité concrète vécue quotidiennement». Toutefois, El Hidoussi rappelle que la décision finale revient aux hautes autorités, qui détiennent le pouvoir de choix et d'exécution des options pour mettre en œuvre la vision future.

GÉNOCIDE SIONISTE EN PALESTINE

Le compteur des martyrs ne cesse plus

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, hier, dans des bombardements de l'armée sioniste contre diverses zones de la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire depuis 334 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Au moins un Palestinien est tombé en martyr et d'autres ont été blessés après que les forces d'occupation ont pris pour cible une maison du quartier d'Al-Daraj, dans la ville de Ghaza, souligne Wafa.

Par ailleurs, quatre Palestiniens ont été blessés à la suite d'un bombardement de l'armée sioniste ayant visé une habitation dans le quartier d'Al-Sahaba, à Ghaza, tandis que les forces d'occupation ont également fait exploser des bâtiments résidentiels dans le quartier de Zaytoun Junoon, à l'est de la ville, ajoute la même source.

Des véhicules militaires de l'occupant sioniste ont, en outre, ouvert le feu sur plusieurs maisons dans les quartiers de Tal al-Hawa et d'al-Zaytoun dans la ville de Ghaza, alors que des tirs de drones et des bombardements d'artillerie ont également été signalés.

Au centre de la bande de Ghaza, l'artillerie de l'entité sioniste a tiré des obus vers les zones nord du camp de Nuseirat et les zones orientales, à l'ouest des villes de Khan Younes et Rafah, dans le sud de l'enclave palestinienne.

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 40.819 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 94.291 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

725 ENFANTS, 400 FEMMES ET 98 JOURNALISTES DEPUIS LE 7 OCTOBRE 2023

Les organisations des affaires des prisonniers ont déclaré que les forces d'occupation israéliennes ont arrêté 10 400 citoyens de la Cisjordanie depuis le 7 octobre dernier, dont 725 enfants, 400 femmes et 98 journalistes.

Les institutions des affaires des prisonniers : 'La Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers, le Club du prisonnier et l'associa-



tion d'Adameer pour le suivi du prisonnier et les droits de l'Homme', ont affirmé que 400 femmes ont été arrêtées, dont celles qui ont été capturées dans les territoires occupés de 1948 et celles qui ont été arrêtées en Cisjordanie.

Elles ont noté que le nombre de cas d'arrestation parmi les enfants de la Cisjordanie est d'au moins 725, tandis que le nombre de cas d'arrestation parmi les journalistes depuis le début de la guerre de génocide est de 98 journalistes, dont 52 sont toujours en détention, dont 6 journalistes, 17 journalistes de Gaza au moins qui ont pu être identifiés, et 15 journalistes en détention administrative.

Le nombre d'ordres de détention administrative depuis le début de la guerre de génocide a atteint plus de 8872 entre les nouveaux et les nouveaux, y compris les ordonnances contre les enfants et les femmes.

Elles ont expliqué que les campagnes d'arrestations constantes est accompagnées d'une augmentation des crimes et des violations, notamment: des opérations de dénigrement, des agressions à coups de fouet et des menaces contre les détenus et leurs familles, ainsi que des opérations de sabotage et de destruction à grande échelle dans les maisons des citoyens, la confiscation de véhicules, d'argent et de mines d'or, ainsi que des opérations de destruction à grande échelle qui ont touché les infrastructures, en particulier dans le district de Talkarem et ses camps, et dans le quartier de Jénine et son camp, et la démolition des maisons appartenant aux familles des détenus, et l'utilisation de membres de leurs familles, en plus de l'utilisation des détenus comme boucliers humains.

Les résultats des campagnes d'arrestation depuis le début de la guerre de génocide comprennent ceux qui ont été arrêtés à la maison, à travers les barrières militaires, ceux qui ont été forcés de se rendre sous la pression et ceux qui ont été pris en otage.

En outre, les forces de l'occu-

pation avaient mené des exécutions sur le terrain contre les civils palestiniens, y compris des membres des familles des détenus palestiniens.

Il convient de mentionner que le nombre le plus élevé des cas d'arrestations a été signalé dans les villes de Jérusalem et Hébron.

Au moins 24 prisonniers identifiés et déclarés ont été tués dans les prisons de l'occupation après le 7 octobre, ainsi que des dizaines de prisonniers de Gaza qui ont été tués dans les prisons et les camps et dont l'occupation n'a pas révélé l'identité et les circonstances, ainsi que des dizaines d'exécutions sur le terrain. 22 corps de prisonniers martyrs sont toujours détenus chez les autorités de l'occupation israélienne.

Ces données n'incluent pas les chiffres des arrestations de Gaza, étant donné que l'occupation a reconnu avoir arrêté plus de 4500 citoyens de Gaza, dont des centaines ont été libérés, indiquant que l'occupation a arrêté des centaines de travailleurs de Gaza en Cisjordanie, ainsi que des citoyens de Gaza qui étaient en Cisjordanie pour y être soignés.

Le nombre de détenus dans les prisons de l'occupation est supérieur à 9900, jusqu'au début du mois de septembre 2024, tandis que le nombre de détenus administratifs est de 3323, et le nombre de détenus reconnus par l'administration pénitentiaire de l'occupation comme détenus de Gaza (combattants illégaux) est de 1612. Cependant, cette donnée ne comprend pas tous les détenus de Gaza et spécifiquement ceux qui sont dans les camps de l'armée d'occupation.

BEN-GVIR EST POUR QUE LE GÉNOCIDE SOIT CONTINU

Le ministre extrémiste sioniste de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, a déclaré hier, qu'il cherchait à entraver le cessez-le-feu à Gaza et les négociations sur l'échange de prisonniers avec le Hamas.

« J'agis pour mettre un terme

aux négociations avec le Hamas », a-t-il déclaré sur son compte X. « Un pays dont les six otages sont assassinés de sang-froid ne négocie pas avec les meurtriers, mais arrête les négociations, cesse de leur transférer du carburant et de l'électricité et les écrase », a-t-il ajouté.

La semaine dernière, l'armée israélienne a retrouvé les corps de six prisonniers israéliens dans le sud de la Bande de Gaza.

Alors que les responsables israéliens ont accusé le Hamas de les avoir tués, le mouvement de résistance palestinien a déclaré que les six prisonniers avaient été tués par les frappes aériennes que l'armée israélienne a lancées sur la Bande de Gaza.

Ben-Gvir a menacé à plusieurs reprises de faire tomber le gouvernement du Premier ministre Benyamin Netanyahu en cas d'accord de cessez-le-feu avec le Hamas.

Israël estime que plus de 100 de ses ressortissants sont toujours détenus par le Hamas à Gaza, et que certains d'entre eux ont déjà été tués.

Les États-Unis, le Qatar et l'Égypte tentent depuis des mois de parvenir à un accord entre Israël et le Hamas afin de garantir un échange de prisonniers et un cessez-le-feu et de permettre à l'aide humanitaire de parvenir à Gaza. Mais les efforts de médiation ont été bloqués en raison du refus de Netanyahu de répondre aux demandes du Hamas de mettre fin à la guerre.

"LES ÉTATS-UNIS PEUVENT ÊTRE SINCÈRES MAIS L'ENTITÉ SIONISTE IMPOSE DE NOUVELLES SANCTIONS"

"Les États-Unis ont averti qu'ils se retireront des négociations si aucun accord n'est conclu d'ici deux semaines", a déclaré un responsable du Hamas, directement engagé dans les discussions de cessez-le-feu avec les sionistes.

Selon des sources diplomatiques turques, un responsable du Hamas a informé, avant-hier, de hauts responsables du minis-

tère turc des Affaires étrangères au sujet des négociations de cessez-le-feu avec Israël.

Le responsable a indiqué que les États-Unis peuvent être sincères dans leurs efforts pour l'établissement d'un cessez-le-feu en raison des préoccupations sécuritaires régionales et des prochaines élections présidentielles américaines mais qu'ils ne font pas pression sur Israël et que les médias américains ne reflètent pas la "réalité de la situation, offrant plutôt des rapports "trop optimistes."

"Netanyahou introduit constamment de nouvelles conditions. Il rejette de sortir du corridor Philadelphie, il impose de nouvelles conditions concernant le point de passage de Rafah. A chaque fois, nous revenons à la case départ, et un nouveau processus commence", a déclaré le responsable soulignant qu'Israël ne négocie pas mais impose ses conditions.

Le responsable a également affirmé qu'avec cette approche, tous les espoirs de négociation s'amenuisent.

"Les négociations sont actuellement concentrées sur trois points clés : le Corridor Philadelphie, le point de passage de Rafah, et un échange de prisonniers", a-t-il précisé.

Concernant la position des États-Unis, le responsable a ajouté : "Les États-Unis ont indiqué qu'ils se retireront des négociations si elles n'aboutissent pas à un accord d'ici deux semaines. Cette une décision extrêmement dangereuse car elle nous ramènerait au point de départ".

Enfin, le responsable a mis en lumière la situation désespérée à Gaza, où les gens "ne peuvent pas trouver de nourriture ni de médicaments," avec "seulement de la farine et des produits secs" disponibles.

L'ARABIE SAOUDITE CONDAMNE LES DÉCLARATIONS SIONISTES CONCERNANT L'AXE DE PHILADELPHIE

Le ministère saoudien des affaires étrangères, a condamné les déclarations israéliennes concernant l'Axe de Philadelphie et les tentatives absurdes, visant à justifier les violations continues par Israël des lois et normes internationales, affirmant sa solidarité et sa position aux côtés de la République arabe d'Égypte face à ces allégations.

Dans un communiqué de presse, le ministère saoudien des affaires étrangères a mis en garde contre les conséquences de ces déclarations provocantes, et leurs conséquences en sapant les efforts de médiation entrepris par l'Égypte, le Qatar et les États-Unis, pour parvenir à un cessez-le-feu permanent, et en intensifiant la dangereuse escalade en cours dans la région.

Il a souligné à l'importance de mettre fin aux souffrances du peuple palestinien et à la nécessité de déployer des efforts internationaux concertés, pour lui permettre de réaliser son droit inhérent à l'autodétermination et d'établir son État indépendant sur les frontières de 1967, et sa capitale Jérusalem-Est.

Tout sur l'allergie

L'allergie est une réaction anormale du système immunitaire contre des éléments étrangers à l'organisme. Pour en savoir plus sur les allergies, consultez la fiche complète sur le sujet ci-dessous.

LES ALLERGIES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'allergie, aussi appelée hypersensibilité, est une réaction anormale du système immunitaire contre des éléments étrangers à l'organisme (allergènes), mais inoffensifs. Elle peut se manifester dans différentes régions du corps : sur la peau, aux yeux, dans le système digestif ou encore dans les voies respiratoires.

Les types de symptômes et leur intensité vont varier selon l'endroit où l'allergie se déclare, et en fonction de plusieurs autres facteurs, propres à chaque personne. Ils peuvent être très discrets, comme l'apparition de rougeurs sur la peau, ou potentiellement mortels, comme le choc anaphylactique.

LES PRINCIPAUX TYPES DE MANIFESTATIONS ALLERGIQUES SONT :

les allergies alimentaires, l'asthme, du moins sous l'une de ses formes, l'asthme allergique, l'eczéma atopique, la rhinite allergique, certaines formes d'urticaire ;

l'anaphylaxie.

Les personnes allergiques le sont rarement à un seul allergène. La réaction allergique peut se manifester de plusieurs façons chez une même personne ; il a été montré que la rhinite allergique est un facteur de risque pour le développement de l'asthme¹⁵.

Par conséquent, il arrive qu'un traitement de désensibilisation aux pollens pour traiter le rhume des foins prévienne les crises d'asthme causées par l'exposition à ces pollens¹.

LA RÉACTION ALLERGIQUE

Dans la plupart des cas, la réaction allergique nécessite 2 contacts avec l'allergène.

La sensibilisation

La première fois que l'allergène pénètre dans le corps, par la peau ou par les muqueuses (yeux, voies respiratoires ou digestives), le système immunitaire identifie l'élément étranger comme étant dangereux. Il se met à fabriquer des anticorps spécifiques contre lui.



Les anticorps ou immunoglobulines, sont des substances fabriquées par le système immunitaire. Ils reconnaissent et détruisent certains éléments étrangers auxquels le corps est exposé. Le système immunitaire produit 5 types d'immunoglobulines appelés Ig A, Ig D, Ig E, Ig G et Ig M, qui ont des fonctions spécifiques. Chez les personnes allergiques, ce sont surtout les Ig E qui sont impliqués.

LA RÉACTION ALLERGIQUE

Lorsque l'allergène pénètre une deuxième fois dans l'organisme, le système immunitaire est prêt à réagir. Les anticorps cherchent à éliminer l'allergène en déclenchant un ensemble de réactions de défense.

LA RÉACTION ANAPHYLACTIQUE

Cette réaction allergique, subite et généralisée, touche tout l'organisme. Si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut évoluer vers le choc anaphylactique, c'est-à-dire la chute de la tension artérielle, la perte de conscience et éventuellement le décès, en quelques minutes.

Dès l'apparition des premiers signes de réaction grave : enflure au visage ou à la bouche, maux de cœur, plaques rouges sur le corps – et le plus tôt possible avant l'apparition des premiers signes de détresse respiratoire — difficulté à respirer ou à avaler, respiration sifflante, modification ou disparition de la voix-, on doit administrer de l'épinéphrine (ÉpiPen®, Twinject®) et se rendre le plus rapidement possible aux urgences.

L'ATOPIE

L'atopie est une prédisposition héréditaire aux allergies. Une personne peut souffrir de plusieurs formes d'allergies (asthme, rhinite, eczéma, etc.), pour des raisons que l'on ignore.

D'après l'étude internationale sur l'asthme et les allergies chez les enfants, une vaste étude menée en Europe, de 40 % à 60 % des enfants atteints d'eczéma atopique souffriront d'allergies respiratoires, et de 10 % à 20 % feront de l'asthme².

Les premiers signes d'allergie sont souvent l'eczéma atopique et les allergies alimentaires, qui peuvent apparaître chez le nourrisson. Les symptômes de rhinite allergique — des renflements, une irritation des yeux et une congestion nasale — et d'asthme surviennent un peu plus tard dans la petite enfance³.

ALLERGIES : LES CAUSES

Pour qu'il y ait une allergie, 2 conditions sont essentielles : l'organisme doit être sensible à une substance, appelée allergène et cette substance doit se trouver dans l'environnement de la personne.

LES ALLERGÈNES LES PLUS FRÉQUENTS

Parmi les allergènes aériens Le pollen, les déjections des acariens et les squames des animaux domestiques.

PARMI LES ALLERGÈNES ALIMENTAIRES

Les arachides, le lait de vache, les œufs, le blé, le soja (soya), les noix, le sésame, les poissons, les crustacés et les sulfites (un agent de conservation).

AUTRES ALLERGÈNES

Des médicaments, le latex, le venin d'insectes (abeilles, guêpes, bourdons, frelons).

Allergique aux poils d'animaux ?

On n'est pas allergique aux poils, mais aux squames ou à la salive des animaux, pas plus qu'on ne l'est aux plumes d'oreiller et de couettes, mais plutôt aux déjections des acariens qui s'y cachent.

On en sait encore peu sur l'origine des allergies. Les experts s'entendent pour dire qu'elles sont causées par une variété de facteurs. Bien qu'il y ait plusieurs cas d'allergies familiales, la majorité des enfants atteints d'allergies proviennent de familles sans antécédent d'allergies⁴.

Par conséquent, bien qu'il existe une prédisposition génétique, d'autres facteurs sont impliqués, parmi lesquels : la fumée du tabac, le mode de vie occidental et l'environnement, notamment la pollution de l'air.

Le stress peut faire apparaître des symptômes d'allergies, mais il n'en serait pas directement responsable.

LE LAIT : ALLERGIE OU INTOLÉRANCE ?

Il ne faut pas confondre l'allergie au lait de vache causée par certaines protéines du lait avec l'intolérance au lactose, une impossibilité de digérer ce sucre du lait.

Les symptômes de l'intolérance au lactose peuvent être éliminés en consommant des produits laitiers sans lactose ou en prenant des suppléments de lactase (Lactaid®), l'enzyme déficiente, au moment de consommer des produits laitiers.

ALLERGIES : QUI SONT TOUCHÉS ?

Les allergies sont beaucoup plus fréquentes de nos jours qu'elles ne l'étaient il y a 30 ans. Dans le monde, la prévalence des maladies allergiques a doublé au cours des 15 à 20 dernières années. De 40 % à 50 % de la population des pays industrialisés est affectée par une forme d'allergie⁵.

Au Québec, d'après un rapport produit par l'Institut national de santé publique du Québec, tous les types d'allergies ont connu une hausse importante. La prévalence de la rhinite allergique est passée de 6 % à 9,4 %, l'asthme, de 2,3 % à 5 % et les autres allergies de 6,5 % à 10,3 %.

Alors qu'au début du XXème siècle, la rhinite allergique touchait environ 1 % de la population de l'Europe occidentale, de nos jours, la proportion de personnes atteintes est de 15 % à 20 %.

Dans certains pays européens, près de 1 enfant sur 4 âgé de 7 ans ou moins est atteint d'eczéma atopique. Par ailleurs, plus de 10 % des enfants de 13 ans et 14 ans souffrent d'asthme.

À QUOI ATTRIBUER LA PROGRESSION DES ALLERGIES ?

En observant les changements sociaux et environnementaux qui ont marqué les dernières décennies, des chercheurs ont avancé diverses

hypothèses.

L'HYPOTHÈSE HYGIÉNISTE

Selon cette hypothèse, le fait de vivre dans un environnement (maisons, lieux de travail et de loisirs) de plus en plus propre et aseptisé expliquerait l'augmentation du nombre de cas d'allergies au cours des dernières décennies.

Le contact, en bas âge, avec des virus et des bactéries permettrait une saine maturation du système immunitaire qui, autrement, aurait tendance à la réaction allergique. Cela expliquerait pourquoi les enfants qui contractent quatre ou cinq rhumes par an seraient moins à risque d'allergies.

LA PERMÉABILITÉ DES MUQUEUSES

Selon une autre hypothèse, les allergies seraient plutôt la conséquence d'une perméabilité trop grande des muqueuses (gastro-intestinale, buccale, respiratoire) ou d'une modification de la flore intestinale.

Pour en savoir plus sur le sujet, lire Les allergies : ce qu'en pensent les experts.

ALLERGIES : COMMENT ÉVOLUENT-ELLES ?

Les allergies alimentaires ont tendance à persister : on doit souvent bannir l'aliment de son alimentation pour le restant de sa vie. Quant aux allergies respiratoires, elles peuvent s'atténuer au point de disparaître presque complètement, malgré la présence de l'allergène.

On ignore pourquoi une tolérance peut s'installer, dans ce cas. L'eczéma atopique a également tendance à s'atténuer avec les années.

Au contraire, les allergies au venin d'insectes qui surviennent à la suite de piqûres peuvent s'aggraver, parfois dès la deuxième piqûre, à moins de recevoir un traitement de désensibilisation.

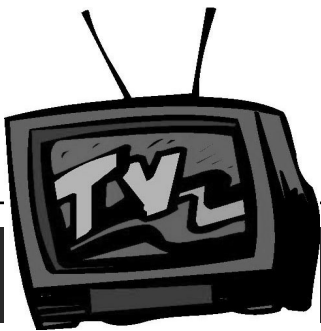
ALLERGIES : COMMENT LES DIAGNOSTIQUER ?

Le médecin procède à un historique des symptômes : à quels moments, se manifestent-ils, et de quelle manière. Des tests cutanés ou un prélèvement sanguin permettent de découvrir précisément l'allergène en cause afin de l'éliminer le plus possible de son milieu de vie, et de pouvoir mieux traiter l'allergie.

Les tests cutanés permettent d'identifier les substances qui déclenchent la réaction allergique. Ils consistent à exposer la peau à de très petites doses de substances allergènes purifiées ; on peut en tester une quarantaine à la fois.

Ces substances peuvent être du pollen de diverses plantes, de la moisissure, des squames animales, des acariens, du venin d'abeille, de la pénicilline, etc.

On observe ensuite les signes de réaction allergique, qui peut être immédiate ou à retardement (48 heures plus tard, surtout pour l'eczéma). S'il y a une allergie, un petit point rouge apparaît, semblable à une piqûre d'insecte.



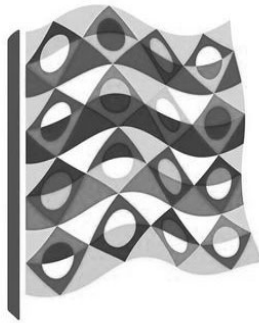
Selection du vendredi



19h55

France / Italie

Après une campagne 2022-2023 décevante, qui aura vu les Bleus terminer à la troisième et avant-dernière place de leur groupe, les hommes de Didier Deschamps repartent en conquête et affrontent l'Italie, au Parc des Princes, pour leur premier match de la Ligue des Nations. Cette rencontre marquera les retrouvailles des joueurs de l'équipe de France qui s'étaient quittés en juillet au soir de la défaite face à l'Espagne en demi-finale de l'Euro 2024. Pour leur retour aux affaires, les vice-champions d'Europe devront montrer un autre visage, plus conquérant, et surtout produire plus de jeu en attaque. Les quelques semaines ont sans doute été bénéfiques au sélectionneur tricolore dont les choix faits lors de la compétition continentale avaient été vivement critiqués.



UEFA
NATIONS
LEAGUE™



19h45

Madame Web

Avec : Dakota Johnson, Sydney Sweeney, Isabela Merced, Celeste O'Connor, Tahar Rahim, Mike Epps, Emma Roberts, Adam Scott, Kerry Bishé, Zosia Mamet, José María Yazpik, Josh Drennen, Kathy-Ann Hart, Yuma Feldman, Miranda Adekoje, Deirdre McCourt, Naheem Garcia, Jill Hennessy, Rosemary Crimp, Brian Faherty, Shaun Bedgood, Mike Bash, Cilda Shaur, Jennifer Ellis, Kris Sidberry, Erica Souza, Rena Maliszewski, Michael Malvesti, Gopal Lalwani, Shawwna Thibodeau

Ambulancière à New York, Cassandra Webb mène une existence des plus ordinaires jusqu'au jour où, à la suite d'un banal accident, elle constate avec stupéfaction qu'elle possède le pouvoir de voir l'avenir. Bouleversée par cette découverte, elle ne tarde pourtant pas à tenter de tirer profit de cet inexplicable don pour apporter son aide à des personnes en danger. Rapidement, Cassandra comprend qu'Ezekiel Sims, un étrange individu qu'elle a croisé des années plus tôt, semble désormais la traquer.



House of Gucci

Retour sur l'assassinat de Maurizio Gucci le 27 mars 1995, petit-fils héritier de Guccio Gucci, le fondateur de la célèbre marque de luxe italienne. Sa future ex-femme, Patrizia Reggiani, a commandité son meurtre afin de toucher la part d'héritage qui lui revenait avant que Maurizio se remarie avec Paola Franchi.
Acteur: Gaga (Patrizia Reggiani), Adam Driver (Maurizio Gucci), Al Pacino (Aldo Gucci), Jeremy Irons (Rodolfo Gucci), Jared Leto (Paolo Gucci),
Realisateur: Ridley Scott
Scénariste: Becky Johnston, Roberto Bentivegna
Musique: Harry Gregson-Williams



19h45

Capitaine Marleau

Avec : Corinne Masiero, Jeanne Balibar, Benjamin Biolay, Camille, Stéphane Debac, Victor Belmondo, Emmanuelle Michelet, Pauline Discry, Micha Lescot, Claudia Fortunato, Armel Cazedepats, Jack Claudany, Camille Garcia, Guy Carlier, Sebastien Colaert, Jean-Maximilien Sobocinski, Adeline Fleur Baude, Martine Boutang, Nicolas Grard, Julien Emirian, Marie Polet, Judith Parsis, Sarah Feder, Justin Blanckaert, Grégory Allaëys, Eddy Mbajum



Il y a un an, Lana a perdu son fils, mortellement percuté par un chauffard qui a pris la fuite. Ce drame a eu raison de son couple, et aujourd'hui elle envisage de refaire sa vie ailleurs. En attendant, elle dirige un restaurant dans une station balnéaire courue. Mais quand Magali, 22 ans, est tuée, c'est elle qui est soupçonnée. En effet, le jour de sa disparition, Magali portait un bébé, et ce dernier reste introuvable. Se peut-il que Lana ait perdu la raison au point de commettre l'irréparable ?



19h55

Jeux paralympiques de Paris 2024

Dans cette session du soir, c'est la finale du tournoi de volleyball assis à l'Arena Paris Nord. En 2021 à Tokyo, c'est l'Iran qui avait décroché l'or face au Comité Paralympique Russe. En para natation dans la piscine de l'Arena Paris La Défense, on assistera à la finale du 100 m nage libre messieurs. A suivre également du para athlétisme au Stade de France avec la finale du 100 m messieurs et le 1er tour du 400 m dames. A partir de 21h25, c'est l'attribution de la médaille d'or en épée par équipes dames qui prend place au Grand Palais. A 21h30, c'est la demi-finale dames dans le tournoi de basket fauteuil à l'Arena Bercy.



19h00

Enquête d'action



La Réunion figure parmi les destinations les plus prisées des touristes en Outre-Mer. Cependant, la vie quotidienne sur l'île n'est pas de tout repos. Agressions, violences sexuelles, conflits liés à l'abus d'alcool : à La Réunion, un acte de violence sur quatre a lieu au sein du foyer familial. Les gendarmes jouent aussi un rôle crucial dans la gestion de la sécurité des Réunionnais, en particulier lors des nombreux épisodes météorologiques violents qui frappent l'île. Lorsque l'alerte cyclone est déclenchée, les habitants doivent se confiner chez eux, mais certains en profitent pour cambrioler maisons et commerces.

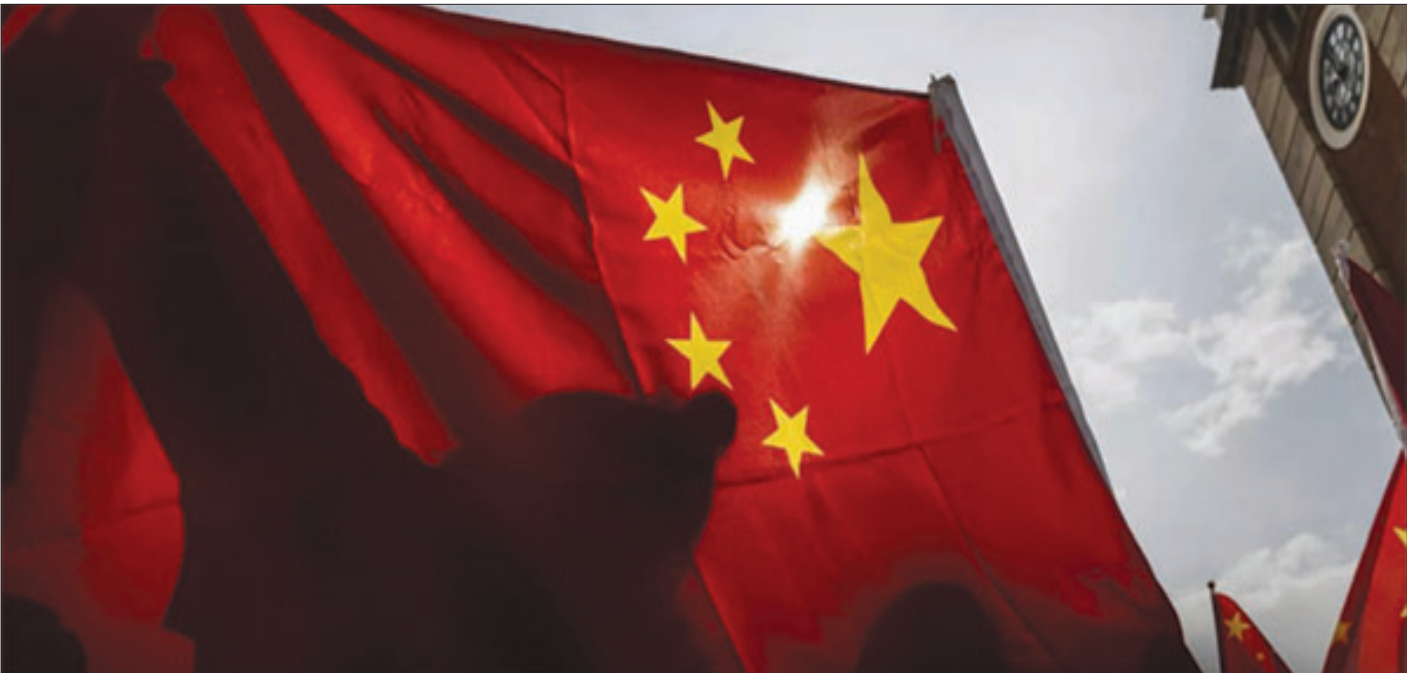
COOPÉRATION SINO-AFRICAIN

Travailler ensemble pour le développement durable de l'Afrique

Du 4 au 6 septembre, la Chine accueillera la 9e édition du Forum sur la coopération sino-africaine, une réunion de haut niveau à laquelle une quarantaine de chefs d'État africains seront conviés. RT en français revient sur cet évènement dans cet interview avec Huan Li, consultant en relations internationales.

RT en français : *Quels sont les principaux enjeux et défis à l'ordre du jour de cet évènement ?*
Huan Li : C'est le plus grand événement diplomatique organisé par la Chine ces dernières années. Cette édition se déroule sous la devise «S'associer pour promouvoir la modernisation et construire une communauté d'avenir partagée Chine-Afrique de haut niveau». Le forum met en avant des enjeux tels que la sécurité, la santé, la relance économique, et le changement climatique. [...]

Des échanges bilatéraux entre le dirigeant chinois Xi Jinping et ses homologues africains sont-ils prévus ?
En effet, des sessions bilatérales entre le président Xi Jinping et plusieurs présidents africains sont prévues. Par exemple, le président de la RDC, Félix Tshisekedi, s'est entretenu le 2 septembre avec Xi Jinping. Le Forum sur la coopération sino-africaine devrait se conclure par



l'adoption de deux documents majeurs : la déclaration du sommet de Pékin 2024 et une feuille de route Pékin 2025-2027. L'objectif est de parvenir à un consensus majeur entre la Chine et l'Afrique pour tracer la voie de la mise en œuvre d'une coopération de haute qualité pour les trois années à venir.

La Chine est la deuxième économie mondiale et le premier partenaire commercial de l'Afrique, avec un commerce bilatéral qui a atteint 168 milliards de dollars au premier semestre 2024. Peut-on dire aujourd'hui que ces relations sont vraiment donnant-donnant ?
Oui, absolument. La Chine a besoin des ressources naturelles, des produits agricoles et forestiers que l'Afrique peut fournir. De son côté, la Chine offre des produits industriels de base, de qualité et à des prix abordables, ainsi que des technologies de pointe. Pour un continent qui cherche à se développer, il s'agit d'une opportunité inestimable. En outre, la Chine investit massivement en Afrique, aidant le continent à se développer de

manière durable. Ce n'est pas simplement un marché pour la Chine, mais un partenaire à part entière dans l'économie mondiale de demain.

Cependant, certains soulèvent des préoccupations concernant l'endettement de certains pays africains en raison des prêts chinois. Est-ce que cette présence chinoise en Afrique est vue d'un bon œil partout sur le continent ?
On peut choisir de regarder l'Afrique avec les bras croisés, en laissant les Africains se débrouiller seuls, ou on peut décider de les soutenir dans leur développement. La Chine a choisi d'investir et d'accorder des prêts pour aider l'Afrique à se développer. Le développement implique des investissements et, oui, parfois de l'endettement. Mais il ne faut pas voir cela comme un piège, mais plutôt comme un signe de confiance en l'avenir du continent. Ceux qui critiquent ces prêts devraient plutôt s'impliquer davantage dans le développement de l'Afrique. La Chine a construit des milliers de kilomètres d'infrastructures en Afrique, non

pas pour l'endetter, mais pour l'aider à se développer. Les chefs d'État africains sont libres de choisir leurs partenaires, et je crois fermement qu'ils sont assez intelligents pour choisir ce qui est le mieux pour leur pays.

Le sommet intervient sur fond de concurrence croissante entre les États-Unis et la Chine en Afrique. Comment la Chine perçoit-elle cette rivalité, notamment en ce qui concerne les accusations américaines sur l'influence de Pékin en Afrique ?
Il est vrai que les États-Unis voient la Chine comme un rival en Afrique et mettent en garde contre notre influence sur le continent. Mais la Chine ne voit pas l'Afrique comme un terrain de rivalité, mais comme un partenaire. Nous respectons la souveraineté des pays africains et nous croyons en un avenir commun fondé sur l'égalité et la coopération. Nous ne cherchons pas à imposer notre volonté, mais à travailler ensemble pour le développement durable de l'Afrique.

R.I.

Post scriptum

Par B. Chellali

L'une des tâches les plus sublimes du moment est justement de se mobiliser pour considérer chaque jour comme une nouvelle opportunité et une nouvelle phase de performance pour contribuer au défi et au travail productif qui favorise le développement et la croissance sous le chapiteau d'une très haute conception de l'intérêt public et la compréhension des objectifs à atteindre mais aussi un minimum de compréhension des problèmes à débattre et qui sont une garantie première pour la réussite du nouveau modèle économique. En effet, dans le changement qui s'opère en Algérie depuis 2020, l'application du nouveau modèle économique, est dans tous les secteurs, le parent inséparable du développement national, et entraîne de la même manière un approfondissement du renouveau national. Car c'est ce renouveau national décidé et mis en œuvre par le programme présidentiel que reposent tous les fonde-

Moralisation des activités économiques et ouverture de l'espace social à la modernité

ments de la société nouvelle, juste et prospère, à travers des actions visant dans leurs plus grandes profondeurs les structures et les mentalités qui sont la source même de la naissance de l'homme algérien, nouveau responsable dans la conduite de son destin et entièrement conscient du devenir de la collectivité nationale et de ses acquis. A l'heure actuelle, il est absolument nécessaire que la société algérienne dans son ensemble soit, consciente du fait que les grandes actions entreprises par le Plan d'action du gouvernement, sont au profit de tous les citoyens et de l'ensemble des régions du pays. Il va de soi, que les profondes aspirations populaires au progrès social, constituent le fondement essentiel de l'étape actuelle. Il importe à présent de ne pas se croiser les bras, et suivre cette expérience jour-nellement, d'être attentif aux problèmes qu'elle pourrait soulever pour s'attacher à

leur trouver des solutions adéquates qui contribuent le mieux au succès de la relance économique et sociale, mais à la transparence et à la bonne gestion. Et de cette manière à négocier favorablement le développement global du pays, c'est principalement une stratégie et un point de vue d'un esprit rationnel invitant tout le monde à la métamorphose, à la transformation du parcours social et économique afin de penser et de promouvoir une société ouverte et moderne. Cette approche s'inscrit en droite ligne dans le programme présidentiel qui affirme avec force la reconnaissance de cette dimension sociale, qui joue un rôle prépondérant dans la construction de l'avenir de la nation, autour duquel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune n'a de cesse d'appeler, soit un projet commun qui en fin de compte doit être l'incarnation dans un nouveau modèle qui consiste à vivre aisément ensem-

ble et où s'affirment le bien commun et les intérêts nationaux, soit une claire orientation vers le développement et l'épanouissement mais aussi le dépassement des contradictions, des divergences afin de parvenir à la conviction de l'avenir commun. La modernisation de l'économie nationale passe nécessairement par l'extension de niveau des infrastructures l'enjeu étant la multiplication des opportunités d'investissement internes et externes. Dans ce cadre, chacun devra être conscient des efforts gigantesques qui restent à faire pour sortir définitivement le pays de la rente des hydrocarbures. Il s'agit de fait d'orienter les efforts vers la bonne gouvernance, la moralisation des activités économiques, la rigueur dans la conduite des affaires publiques et l'ouverture de l'espace social à la modernité.

B. C.